



Offemont Réalités

Magazine municipal - Février 2021 - N°74





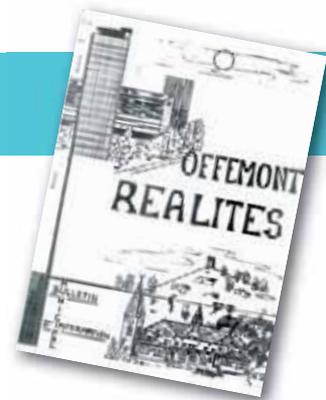
Le mot du Maire	
Résultats des dernières élections	page 04
Représentation dans les organismes	page 05
Finances	page 06
Urbanisme	page 08
Politique de la Ville	page 11
Fleurissement	page 12
Amélioration de l'espace public	page 15
Éducation	page 28
La Ruche	page 30
CLÉ	page 36
Moments officiels	page 41
Les Aînés	page 45
Animation	page 47
Sports et loisirs	page 52
Vie communale	page 54
Promotion	page 61
Conseils Municipaux	page 62
Dialoguons	page 73
Flash back	page 74
État civil	page 76
Tribunes	page 77
Page ludique	page 78
À noter dans votre agenda	page 79

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER. Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Thierry FRAISIER, Estelle MOUSSAOUI, Nicole MUESSER, Carole TRITTER, la CLÉ, la liste "Un vent de liberté pour Offemont". Avec la participation de Gilles MULLER et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe. Crédits : freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com. Conception graphique et mise en page : Service Communication Mairie d'Offemont. Dépôt légal : février 2021. Tirage : 2 050 exemplaires. Coût de l'impression : 2 649 € HT. Imprimé par Elephant Com And Events sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement. Régie publicitaire : Mairie d'Offemont.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication/Revue municipale.



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

2020 fut une année peu ordinaire qui nous a tous obligés à des restrictions de toutes sortes, pas de sorties, pas de fêtes, fini les rencontres entre amis, obligation de vivre masqués, gestes barrières... tout cela a fortement remis en question nos habitudes et manières de vivre.

Nous avons dû nous passer de toutes les choses agréables de la vie, les rencontres avec nos Aînés, la *Fête de la commune*, le salon *SaléSucré*, les *Vœux du Maire*... Tous ces liens tissés à vos côtés et qui me manquent terriblement.

Dans ces circonstances, un Maire ne peut faire face que s'il se sait soutenu par son personnel administratif, technique, les élus ainsi que la population et, je vous sais à mes côtés.

Malgré le confinement, 90 % des objectifs prévus en terme de travaux pour l'année 2020 ont été tenus.

Dans cette revue, qui fête ses 50 ans, vous aurez l'occasion de constater nos réalisations du second semestre de 2020.

L'intégralité des revues éditées, 65 parutions et 8 numéros spéciaux, dont le premier exemplaire paru en juin 1971 à l'initiative de Robert TRITTER, Maire de la Commune de 1971 à 1995, est à retrouver sur notre site internet.

Chaque équipe municipale a su apporter sa sensibilité, son dynamisme, son sens des priorités. Il est passionnant de voir l'évolution de notre belle commune au fil du temps.

Que nous réserve 2021 ?

Sachez que nous sommes à vos côtés et que nous nous appliquerons à poursuivre nos engagements.

Vous pouvez compter sur notre dévouement et sur notre mobilisation au jour le jour.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2021 que j'espère sereine.

Prenez soin de vous.

Votre Maire,

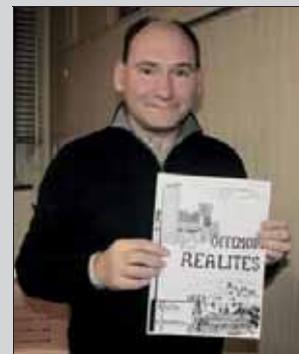
Pierre CARLES

Pierre Carles présente ses vœux à distance

Le programme d'animations communales de ce début d'année fait grise mine. La cérémonie des vœux a été annulée. Les Offemontois pourront-ils bientôt retrouver leurs repas des aînés, leur fête des jeux et autres réjouissances ? Le maire Pierre Carles reconnaît que « ces moments de rencontre avec le public nous portent en tant qu'élus et font défaut depuis des mois. La population exprime un manque par rapport à ces rendez-vous, des personnes viennent nous le dire ».

Pour autant, la municipalité tient à garder une proximité avec ses administrés. « En janvier, nous distribuons à chaque foyer une carte de vœux et un petit agenda guide illustré qui répertorie les différents services et commerces de la commune. Les habitants reçoivent aussi chaque mois la lettre d'information Viv'Off. Et début février, nous publions notre revue semestrielle Offemont Réalités », explique Pierre Carles.

L'équipe municipale et le service communication sont dans les préparatifs de la prochaine édition. 88 pages en couleur sur papier glacé retraçant la vie

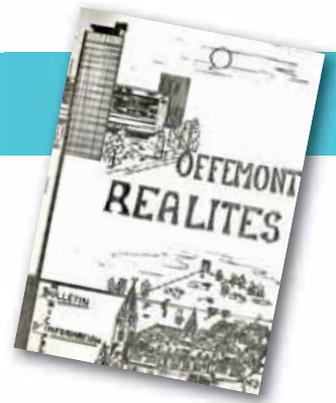


Parmi les supports de communication, la revue Offemont réalités, qui fête ses 50 ans.

politique, l'état civil et l'actualité communale. Avec aussi des jeux et les encarts des annonceurs, bienvenus pour financer ce bulletin distribué dans quelque 1 760 boîtes aux lettres et lu par 90 % des foyers. La communication communale passe également par une page Facebook.

En ce début d'année, le maire d'Offemont a une pensée particulière pour les aînés isolés, mais aussi pour les personnes en grande difficulté « qui peuvent venir solliciter une aide en bons d'achat à la mairie ».

L'Est Républicain du 17 janvier 2021



Élections sénatoriales

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 27 septembre, elles permettent de renouveler la moitié des membres de la chambre haute du Parlement.

Plusieurs candidats sont venus présenter leur programme auprès des grands électeurs de la Commune d'Offemont. Ainsi, M. le Maire, accompagné d'élus, a reçu Cédric PERRIN le 02 septembre, Bruno KERN le 09 septembre et Vincent JEUDY le 16 septembre. Les grands électeurs de la Commune avaient été élus lors du Conseil Municipal du 10 juillet, il s'agit de :

Pierre CARLES, Carole TRITTER, Dominique BROS, Nicole MUESSER, Jérôme BOYER, Michelle ROUSSELET, Kenan SAKAR, Estelle MOUSSAOUI, Gilles MULLER, Marie-Line CABROL, Jacques SERZIAN, Zohra KADDOUR, Cyril BARBIER, Julie MOIROD et Michel MURAROTTO.

Résultats des élections sénatoriales du Territoire de Belfort :

Nombre d'inscrits	382	Blancs	5
Absentions	3	Nuls	3
Votants	379	Exprimés	371

Liste conduite par		Voix	% des exprimés
Cédric PERRIN, Sénateur sortant Suppl. Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE	LR	268	72,24
Bruno KERN Suppl. Liliane BROS-ZELLER	REM	43	11,59
Vincent JEUDY Suppl. Annie BAULAY	VEC	37	9,97
Bertrand CHEVALIER Suppl. Farida BASBAS	DVG	21	5,66
Marie-Laure DUCHANOY Suppl. Jean RECEVEUR	RN	2	0,54

Cédric PERRIN a été élu au premier tour.

colruyt

prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

21 Rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 14 52



Ouvert
dimanche matin

Collect&Go
service colruyt
Mes courses en ligne

DATS 24
www.colruyt.fr



Nominations

ORGANISME	NOMINATION
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) Commission d'appel d'offres Commission réforme tarifaire Commission tracés et fréquences du réseau urbain	Marie-Line CABROL, membre des commissions
Syndicat intercommunal de la Fourrière animale du Territoire de Belfort (SIFOU)	Thierry FRAISIER, Vice-président

Élection Vice-présidence de Grand Belfort

Candidats	Votes
Pierre CARLES	70
Dominique RETAILLEAU	18
Blancs	6
Total	94

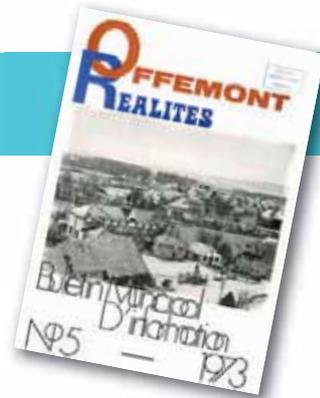
Pierre CARLES, Maire d'Offemont, a été élu lors du Conseil communautaire du 06 juillet, 15^e Vice-président en charge de la sécurité civile et de la protection contre les incendies. Il est, à ce titre, membre du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du 90.

Visite au SDIS

En présence de Pierre CARLES, Maire d'Offemont, Vice-président du SDIS et de Marie-Line CABROL sa suppléante, le SDIS 90 a organisé le 05 octobre une réunion avec les nouveaux élus du département du Territoire de Belfort afin de les informer des modalités de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

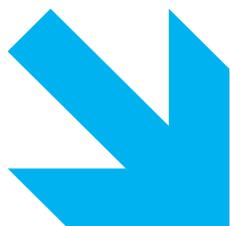
Présentation des personnels, du matériel et des méthodes d'intervention. Suite à cette présentation, les nombreux maires et élus présents ont partagé avec le personnel de secours le verre de l'amitié.





Endettement

L'endettement de la Commune par habitant (4 204 habitants au 01/01/2020) est en baisse : - 52,76 % entre le 01/01/2012 et le 01/01/2021.



2012	1 372 €
2014	1 274 €
2015	1 178 €
2016	1 116 €
2017	910 €
2018	864 €
2019	756 €
2020	701 €
2021	648 €

Coût de la construction du dojo

Ensemble des marchés passés aux entreprises

ENTREPRISE	LOT	MONTANT
COLAS	LOT 1 : VRD AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	45 256,50 €
CAMOZZI	LOT 2 : TERRASSEMENT GROS ŒUVRE	140 538,36 €
CPCM	LOT 3 : ÉTANCHÉITÉ MEMBRANE ZINGUERIE	33 874,46 €
CABETE	LOT 4 : BARDAGE BOIS ISOLATION EXTÉRIEURE	51 993,11 €
CASOLI	LOT 5 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	38 400,00 €
PERRIN	LOT 6 : PLÂTRERIE CLOISONS ISOLATIONS FAUX PLAFONDS PEINTURE MENUISERIES INT. BOIS	22 803,11 €
ECR	LOT 7 : ISOLATION PROJETÉE CHAPE CARRELAGES SOLS SOUPLES	21 458,53 €
SEEB	LOT 8 : ÉLECTRICITÉ	33 774,34 €
G2T	LOT 9 : CHAUFFAGE VENTILATION	16 228,00 €
	<i>Sous-total travaux</i>	404 326,41 €
GOMEZ	MARCHÉ MAÎTRISE ŒUVRE	29 965,85 €
SOCOTEC	CONTRÔLE TECHNIQUE	3 561,60 €
ECBM	MISSION SPS	2 206,56 €
SFJAM-NORIS	ACHAT TAPIS DOJO	18 893,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL	458 953,42 €

Subventions obtenues et récupération de la TVA

ORGANISMES	MONTANT
GRAND BELFORT	100 000,00 €
DÉPARTEMENT	31 122,80 €
PRÉFECTURE (DETR)	62 245,60 €
RÉCUPÉRATION TVA	75 286,72 €
TOTAL	268 655,12 €

Nous pouvons nous féliciter de l'extension du gymnase avec la réalisation d'un dojo. Ce dernier a coûté 190 298,30 € TTC aux contribuables offemontois, ce qui ne représente que 45,27 € TTC par habitant.



NOS SERVICES

TOITURE

MAÇONNERIE

ÉTANCHÉITÉ

ISOLATION INTÉRIEURE

ISOLATION PLANCHER

ISOLATION EXTÉRIEURE

CARRELAGE

PARQUET

SALLE DE BAIN



Conseils de Pro



Devis gratuits



Délais adaptés



Stocks permanents



Matériaux aux normes



Livraisons rapides



Prix compétitifs



Services personnalisés

WWW.STARMAT.FR

1 B Rue des Courbes Fauchées - 90800 BAVILLIERS

Tél. : 03 84 23 16 50 @ demkobcfc90@gmail.com



Nouveau Colruyt

"Nous avons bénéficié d'un soutien important de la Mairie avec M. le Maire, Pierre CARLES et Anne WAECHTER, Directrice Générale des Services, aussi bien pour l'agrandissement de notre foncier que dans leur motivation à créer une offre de service supplémentaire de distribution de carburants.

Ainsi, un vrai partenariat a été mis en place entre la Commune d'Offemont et Colruyt afin de faire bénéficier aux Offemontois d'une vraie continuité de service durant cette période de fermeture pour travaux. La Mairie a toujours répondu présent pour nous soutenir dans notre projet et nos démarches, ayant également à cœur de maintenir un service d'approvisionnement pour ses concitoyens lors de cette année très particulière marquée par la crise sanitaire. La navette mise à disposition entre Offemont et la commune voisine de Sermamagny en a été l'un des éléments des plus visibles.

En quelques chiffres :

- Achat d'un terrain de 11 ares attenant au magasin. Acquisition qui a permis de créer la station-service DATS 24 sans perte de places de parking.
- Dépôt du permis de construire le 30 novembre 2018, complété le 18 mars 2019.
- Fermeture du magasin pendant les travaux du 05 janvier au 23 septembre 2020.

Deux principales causes expliquent ce décalage d'ouverture initialement prévue fin 2019 : l'obtention tardive du permis de construire qui a reporté les travaux début 2020, suivi de l'impact lié à la COVID-19 qui a allongé la durée des travaux de 2 mois.

Durant cette période de fermeture, une réelle collaboration a été mise en place entre la Mairie et Colruyt afin de permettre la continuité de l'accès aux courses pour les Offemontois, une remise de 5 % au magasin de Sermamagny a été octroyée aux clients de la Commune.

Depuis la réouverture fin septembre, les clients bénéficient d'offres de services supplémentaires, ainsi qu'une station-essence à côté de chez eux, tout en conservant l'esprit facile et convivial de Colruyt. Nous avons reçu de très nombreux messages positifs à ce sujet.

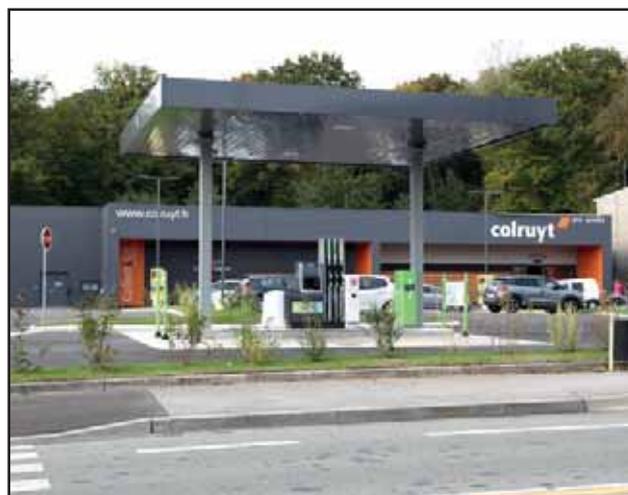
La surface de vente n'a pas évolué, la surface supplémentaire du terrain a été affectée à la création de la station service DATS 24 et d'un service de cuisson de pains et de viennoiseries tout au long de la journée. Notre boucherie traditionnelle est bien entendue toujours en place, avec une découpe de viande et des préparations faites sur place par nos bouchers professionnels. Cette boucherie a agrandi son rayon libre service, avec la même qualité de viande, découpée et emballée dans le magasin, afin de répondre aux besoins croissants de nos clients sur le gain de temps recherché pour faire leurs courses.

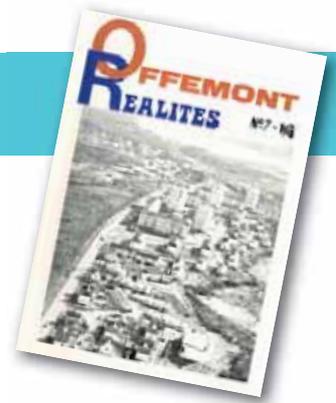
Durant la période des travaux, l'ensemble des collaborateurs du magasin était réaffecté dans les magasins du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard.

Le magasin Colruyt d'Offemont a été entièrement remis aux normes de notre dernier concept de vente.

Nous croyons profondément au commerce de proximité, à l'utilité de maintenir des surfaces à taille humaine au cœur des communes, afin de garantir un accès au plus proche de nos clients, aux courses faciles et conviviales. Plus que des distributeurs, nous voulons être proches, favoriser le lien social dans les communes, en maintenant l'accessibilité du prix et de la technologie digitale pour faire ses courses à côté de son lieu de vie."

Nicolas OHLMANN,
Directeur marketing de Colruyt Retail France





Ouverture en images

Commission de sécurité pour la réouverture du magasin le 15 septembre en présence des dirigeants, des représentants de la Mairie et du SDIS.

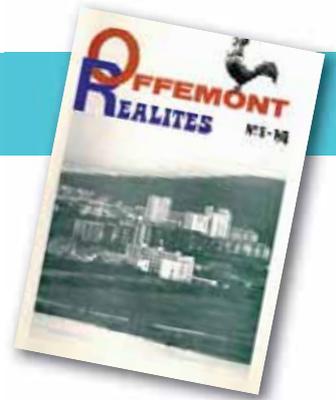


Inauguration le 22 septembre, veille de l'ouverture au public en présence des élus de la Commune, d'Anne WAECHTER, Directrice Générale des Services et des employés de Colruyt. Ce fut l'occasion de découvrir le nouvel agencement intérieur.



Début novembre, après l'annonce de l'interdiction de la vente des produits non essentiels par les commerces, Colruyt nous a fait don des chrysanthèmes en stock. Ces fleurs ont été déposées au cimetière, au pied des Croix et devant le Monument aux Morts.





Création d'un rucher

Le bâtiment, en cours de construction rue sous la Miotte, accueillera au printemps la miellerie du « Rucher de la Miotte ». Ce bâtiment sera composé d'un hall de stockage pour le matériel et comprendra une partie permettant l'extraction du miel jusqu'à la mise en pots.

François VERCHERE travaille depuis 2 ans sur ce projet qui verra le jour pour la prochaine saison apicole. Passionné par les abeilles, la nature et la biodiversité, il a choisi après 23 ans passés dans l'automobile, de se rapprocher des valeurs qui lui tiennent à cœur et de faire de l'apiculture son métier.

Avec des ruches transhumantes sur le Territoire et les départements voisins, il propose des miels locaux diversifiés (miel crémeux, tilleul, acacia, fleurs d'été, forêt, montagne, châtaignier et sapin) qui sont essentiellement vendus dans les commerces de proximité.



Nouveau lotissement

Suite à la démolition, en 2019, de l'ancien bâtiment diocésain situé rue Lully, le Conseil Municipal a acté, par délibération en date du 15 décembre 2020, la cession de l'emprise foncière de ces terrains à la société CYRIMMO.

Cette dernière divisera cette emprise foncière en 8 lots distincts destinés à accueillir des maisons individuelles.

L'objectif de cette opération foncière est de poursuivre la rénovation urbaine de la partie vieillissante du quartier de l'Arsoit afin d'apporter plus de sécurité et surtout de mixité sociale dans le quartier.





Chantier jeunes

Dans le cadre du Contrat de Ville, prorogé par l'État jusqu'en 2022, deux chantiers jeunes ont été organisés à Offemont en 2020.

Ces chantiers éducatifs, cofinancés par la Commune d'Offemont et la Région Bourgogne-Franche-Comté, ont permis à 8 jeunes originaires du Quartier Politique de la Ville de s'investir pour la Commune. Ces chantiers ont été organisés en partenariat avec l'Espace des Solidarités Départementales du Nord Territoire et nous remercions à ce titre, Sabrina FISHER, directrice de la structure et Étienne CUNY, éducateur de prévention, pour leur dévouement auprès, notamment, des jeunes du quartier Arsot-Ganghoffer. Grâce à ces partenariats durables, nous pouvons reconduire ces actions année après année, de manière qualitative.

Le premier chantier éducatif s'est tenu du 14 au 18 septembre et avait pour thématique l'entretien paysager du quartier des Casernes.



À l'instar de l'an dernier, les participants, Célia, Inès, Lilia et Salih se sont transcendés et ont largement dépassé les objectifs de rendement fixés en début de semaine.

Ils ont bénéficié des conseils techniques de Julien, employé communal, et ont été accompagnés tout au long de la semaine par Kader, adulte-relai de la Commune et Étienne, éducateur de prévention de l'ESD Nord-Territoire.

Le second chantier éducatif a eu lieu du 19 au 23 octobre. Il s'agissait pour celui-ci de la remise en peinture complète d'une salle de classe de l'école maternelle du Centre.

Les participants, Benoît, Hana, Jawad et Medhi ont été initiés à la rénovation intérieure et à la peinture par Fehri, employé communal. Ils ont à nouveau été accompagnés par Kader et Étienne tout au long de la semaine.

Le rendu final était bluffant si bien qu'on pouvait penser que les travaux avaient été réalisés par des professionnels rompus au métier. Une minute de silence a été observée le 21 octobre sur le chantier en mémoire de Samuel PATY.

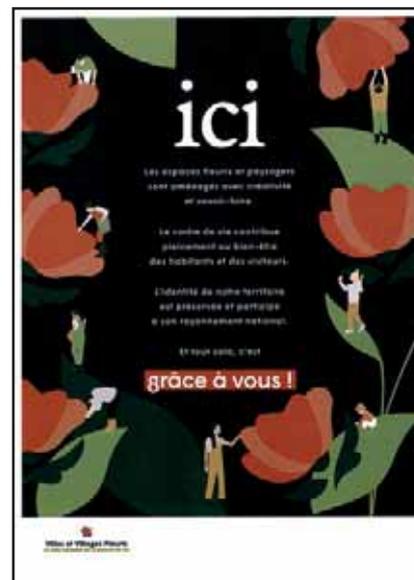
Nous tenons à remercier les services de restauration de la MIEL pour leurs accueils plus que chaleureux sur les temps de pause du midi.





Visite de conseil du jury pour les Villes et Villages fleuris

Suite au confinement du printemps, il a été décidé par la commission régionale du fleurissement que le concours des Villes et Villages fleuris n'aurait pas lieu cette année. Le jury est venu sur notre demande pour une visite conseil dans notre Commune le 23 juillet. Ce fut l'occasion de passer en revue l'ensemble des massifs fleuris et des espaces verts et, de se voir prodiguer de nombreux conseils et astuces afin d'améliorer notre cadre de vie.

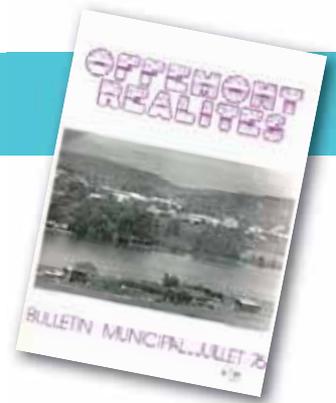


Dons de rosiers

En raison de la réfection complète du giratoire place Jean MOULIN, les rosiers ont été enlevés. Ils ont été offerts aux habitants qui souhaitaient les récupérer.



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/ Fleurissement.



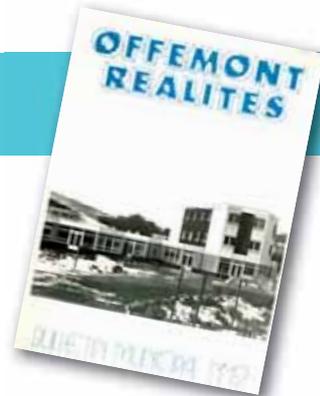
Rond-point d'automne

C'est un coq fier, aux côtés de quelques animaux de la ferme, qui s'est installé le temps d'un automne sur notre rond-point.



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/ Fleurissement.

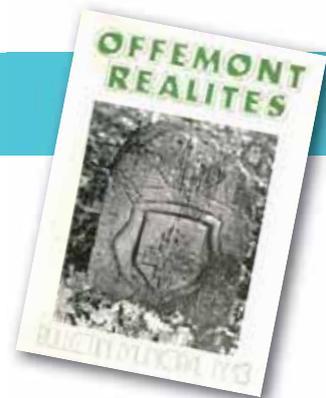
Décorations d'hiver



Les décors de Noël ont pris place sur l'ensemble du territoire communal début décembre. Grand merci à nos artistes des Soiras.



Nous avons fait l'acquisition de jolis sapins de Noël en bois. Ils ont pris place à l'accueil de la mairie et dans nos écoles. Ils ont l'avantage de ne pas perdre leurs épinnes et pourront être utilisés sur plusieurs années. Même le Père Noël, curieux, est venu admirer nos belles décorations en mairie.



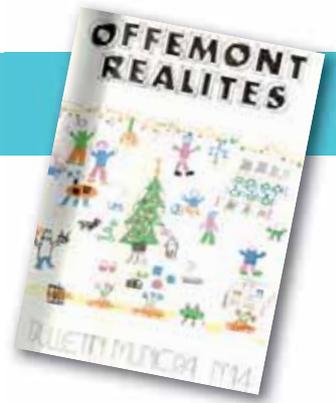
Terrain d'honneur de football

Les travaux d'arrosage automatique intégré du terrain de foot ont été réceptionnés le 02 juillet. Les membres de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football sont venus sur place le 07 septembre pour la validation des travaux conditionnant le versement de la subvention d'un montant de 5900 €.



Suite à la réalisation de l'arrosage automatique intégré du terrain d'honneur, l'entreprise IDVERDE a réalisé des travaux d'entretien : décompactage, sablage, réengazonnement, apport d'engrais et réfection de la pelouse pour un montant de 7956 € TTC.





Construction du dojo

Les travaux du dojo sont en cours de finition. La réception est prévue pour fin mars. Les entreprises ont mené à bien les travaux de ce nouvel équipement. Le Judo Club d'Offemont et la Lion's Fight Academy ont déjà pré-réservé leurs créneaux horaires pour venir s'y entraîner.



Rond-point place Jean MOULIN

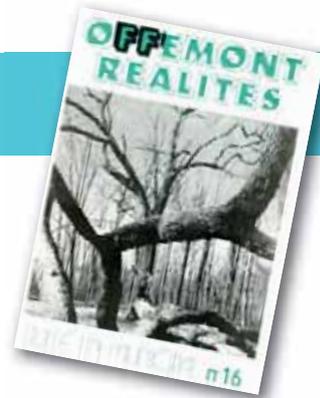
Les bordures du rond-point ayant souffert du passage des véhicules lourds (bus), il était nécessaire d'engager des travaux à cet endroit. L'entreprise ROGER MARTIN est intervenue pour la dépose des bordures, le terrassement de la voirie, la mise en place de grave bitume, le terrassement de l'espace vert central et l'apport de terre végétale amendée. Le coût des travaux s'est élevé à 11 657,40 € TTC. Au printemps 2021, de nouvelles plantations viendront égayer ce rond-point.



Travaux rue Romaine

Ayant reçu de nombreuses demandes de riverains pour faire diminuer la vitesse rue Romaine, nous avons mandaté l'entreprise SIGNATURE pour la création d'un aménagement de sécurité, type écluse axiale. Les travaux ont été réalisés fin septembre pour un montant de 1 679,04 € TTC.





Vidéo-protection

Des caméras ont été installées à différents endroits :

- parking arrière de la mairie,
- parvis de la MIEL,
- parking du gymnase,
- stade de football stabilisé,
- rue Jean MACÉ,
- quartier Ganghoffer.

L'ensemble des périmètres sous vidéo-protection sont signalés par des panneaux d'information. Ces travaux, terminés en décembre, ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES située à Bavilliers pour un montant de 75 850,38 € TTC.



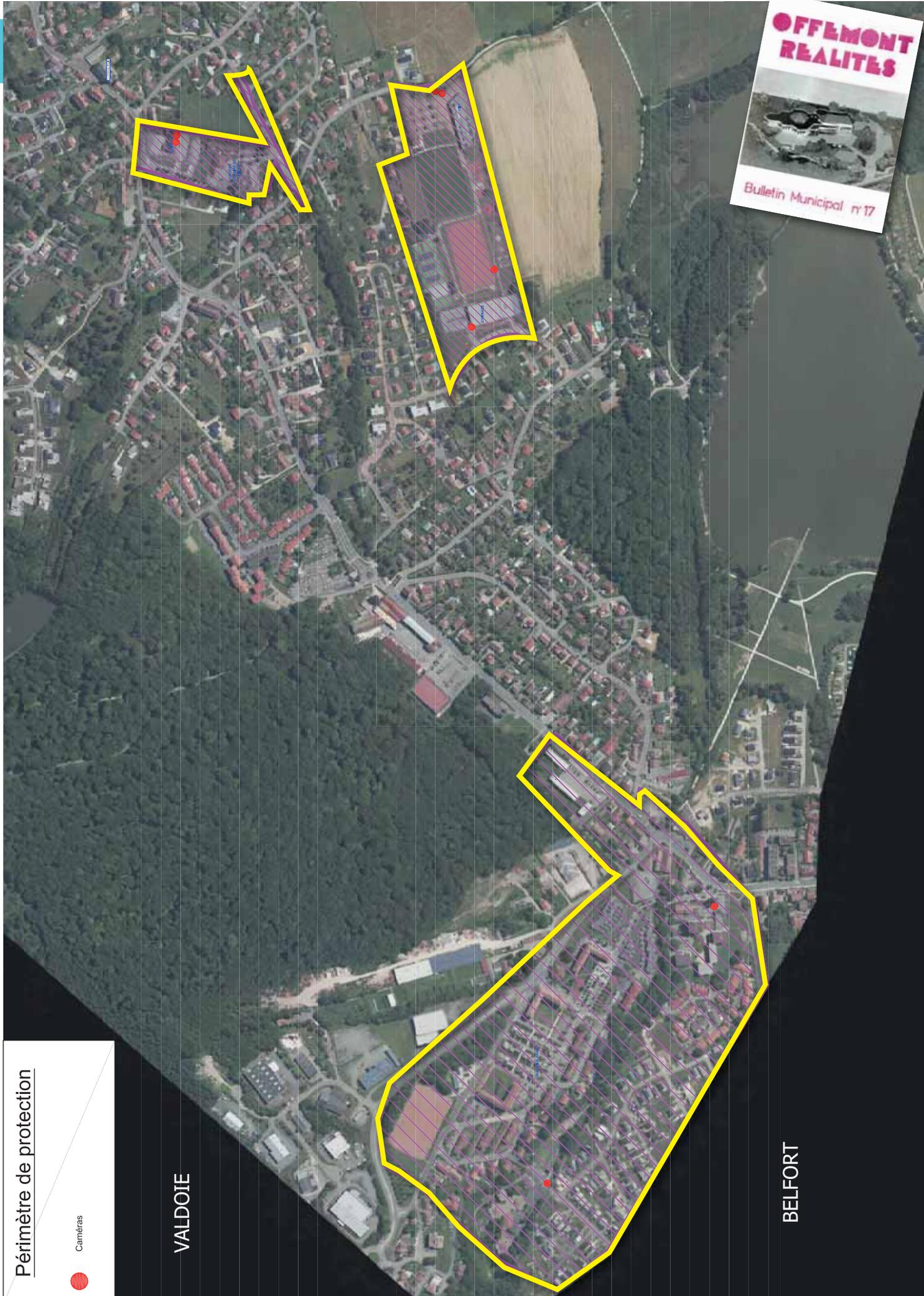
Périmètre de protection



Caméras

VALDOIE

BELFORT





Panneaux des sanctuaires

Les panneaux indiquant les sanctuaires de la Commune ayant subi les outrages du temps, nous avons sollicité une subvention auprès de Grand Belfort pour les remplacer. Sont également prévues dans cette subvention : la rénovation des sanctuaires gallo-romains, la restauration du calvaire en grès rose rue des Cerisiers. Ces travaux sont prévus pour 2021.



Le patrimoine communal vous intéresse ? Rendez-vous sur notre site internet, rubrique "Découvrir Offemont" : vous y trouverez une carte du patrimoine.

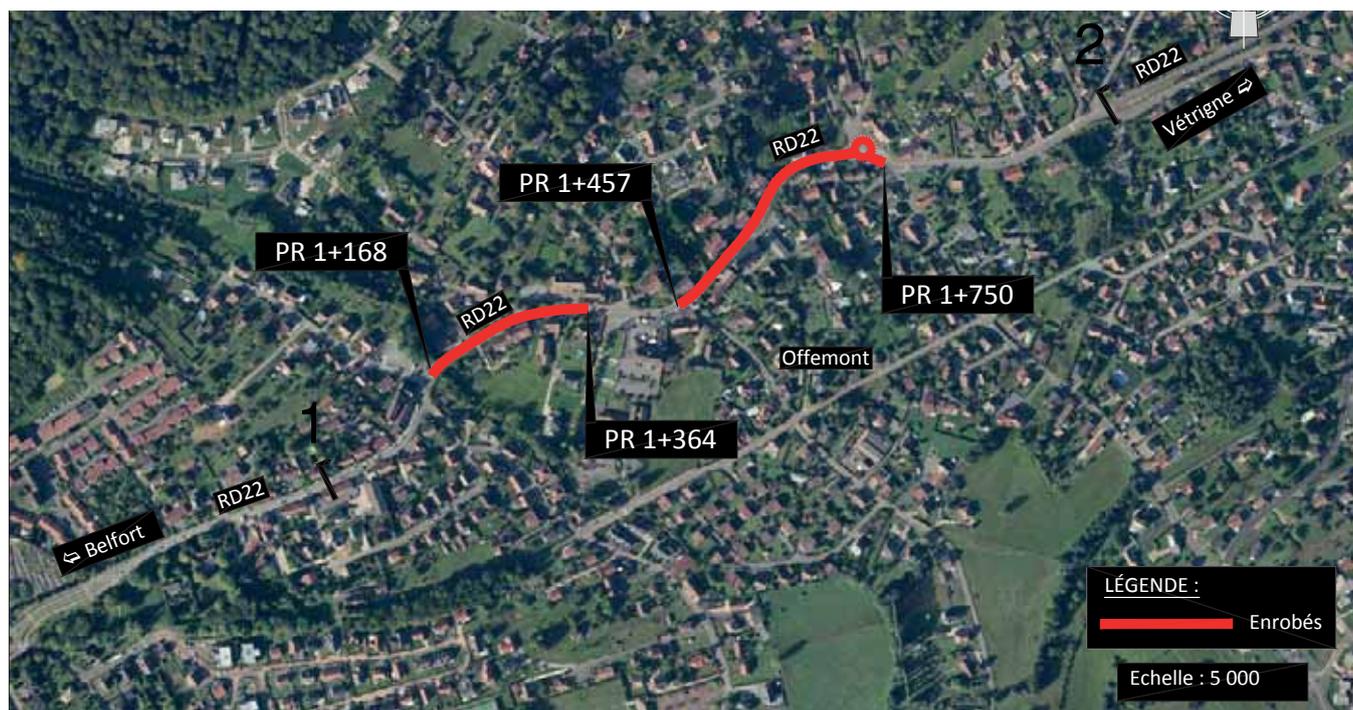
Éclairage scénique



Trois projecteurs ont pris place dans l'espace scénique de la salle intergénérationnelle du Martinet. Installation réalisée par l'entreprise SEEB début novembre pour un montant de 1 035,46 € TTC.

Travaux rue Aristide Briand

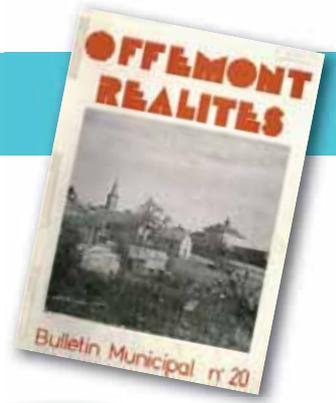
Fin juillet, le tapis de la rue Aristide BRIAND (de la rue du Ballon au rond-point Jean MOULIN) a été remplacé par l'entreprise ROGER MARTIN et financé par le Conseil départemental. Les travaux ont été effectués de nuit afin de limiter les perturbations du trafic routier. Ces travaux constituaient la dernière tranche de la réfection de cette rue. Nous bénéficions à présent d'une rue Aristide BRIAND entièrement rénovée.



Salle polyvalente de l'Arsoit

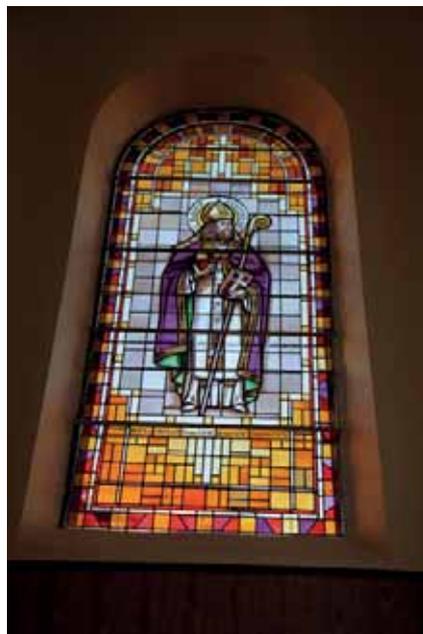
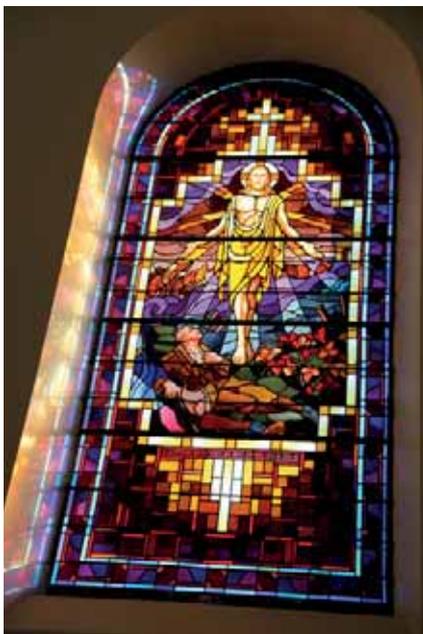
Installation de deux rideaux métalliques motorisés devant les deux portes extérieures de la grande salle afin d'en sécuriser l'accès. Les travaux ont été réalisés l'été dernier par l'entreprise JEANNIN pour un montant de 6 894 € TTC.





Église

Fin des réparations de l'église suite à l'épisode de grêle du mois d'août 2019. Nous pouvons à présent observer la qualité du travail réalisé pour la remise en état des vitraux, ces derniers sont désormais protégés par des grilles. Les ardoises de la toiture de la face Nord de l'église ont été également intégralement remplacées.



Travaux dans les écoles

L'entreprise G2T a profité des congés scolaires de l'été pour installer une nouvelle chaudière gaz et remettre en état le circuit de chauffage à l'école primaire du Centre. Le montant des travaux s'est élevé à 37 792,50 € TTC, nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 15 746,88 €.



Avant-dernière tranche de travaux pour le remplacement des fenêtres de l'école maternelle du Centre. 7 nouvelles fenêtres ont été changées par l'entreprise CASOLI pour 6 912 € TTC.



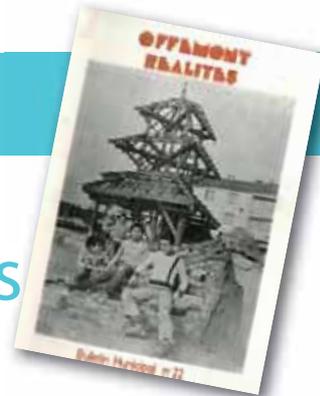
Cet été, l'entreprise IDVERDE a remplacé intégralement la clôture de l'école Jean MACÉ. Une clôture d'une hauteur de 1,80 m, un portillon et un portail à l'arrière du bâtiment ont été posés pour un montant de 20 674,10 € TTC.



Rénovation de l'éclairage public

Poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public en 2020 afin de réaliser des économies d'énergie. Différentes rues ont été traitées : 11 luminaires rue Aristide BRIAND dans sa partie comprise entre le giratoire Jean MOULIN et la commune de Vétrigne, 15 luminaires rue des Soiras, 13 luminaires rue des Eygras, 1 luminaire allée des Charmilles, 2 luminaires allée des Noisetiers, 1 luminaire allée des Bouvreuils, la réfection des bornes lumineuses du parvis de la MIEL et l'installation d'un nouvel ensemble d'éclairage public sur le parvis de la salle polyvalente de l'Arsot. Montant des travaux : 31 386 € TTC. Nous avons pu bénéficier d'une subvention de 14 362, 50 € dans le cadre du fonds de soutien départemental.





Télécommunications

Début décembre, la société SEEB a installé 9 prises RJ 45 pour les postes informatiques de la MIEL, reliées à un nouveau boîtier de télécommunication dans le bureau de direction. Ces travaux permettront de limiter l'utilisation du WIFI dans ce bâtiment.

Montant des travaux : 1 641,61 € TTC.



Pose de stores occultants

Courant septembre, l'entreprise OMNIVERRE a posé 5 stores à rouleau dans la salle des Citronniers (salle accessible par l'arrière de la mairie) pour un montant des travaux de 1 732,80 € TTC.



Réalisation d'un béton bouchardé au colombarium

Les herbes envahissaient régulièrement le gravier présent au sol au niveau du columbarium. Ce dernier a été remplacé par un béton bouchardé par l'entreprise IDVERDE pour un montant de 7 880,95 € TTC.



La Fromagerie Sylvie

Horaires

Du mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h

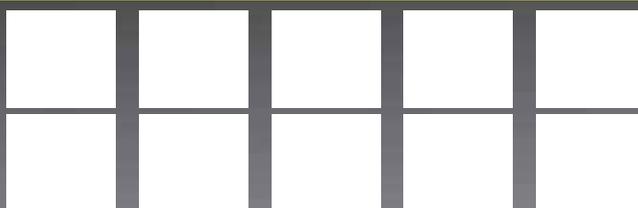
Le dimanche : 09 h 30 - 12 h 30

- Fermé le lundi -

www.lafromageriesylvieoffemont.com

10b rue A. Briand 90300 OFFEMONT - 03 70 04 60 73
lafromageriesylvieoffemont@gmail.com

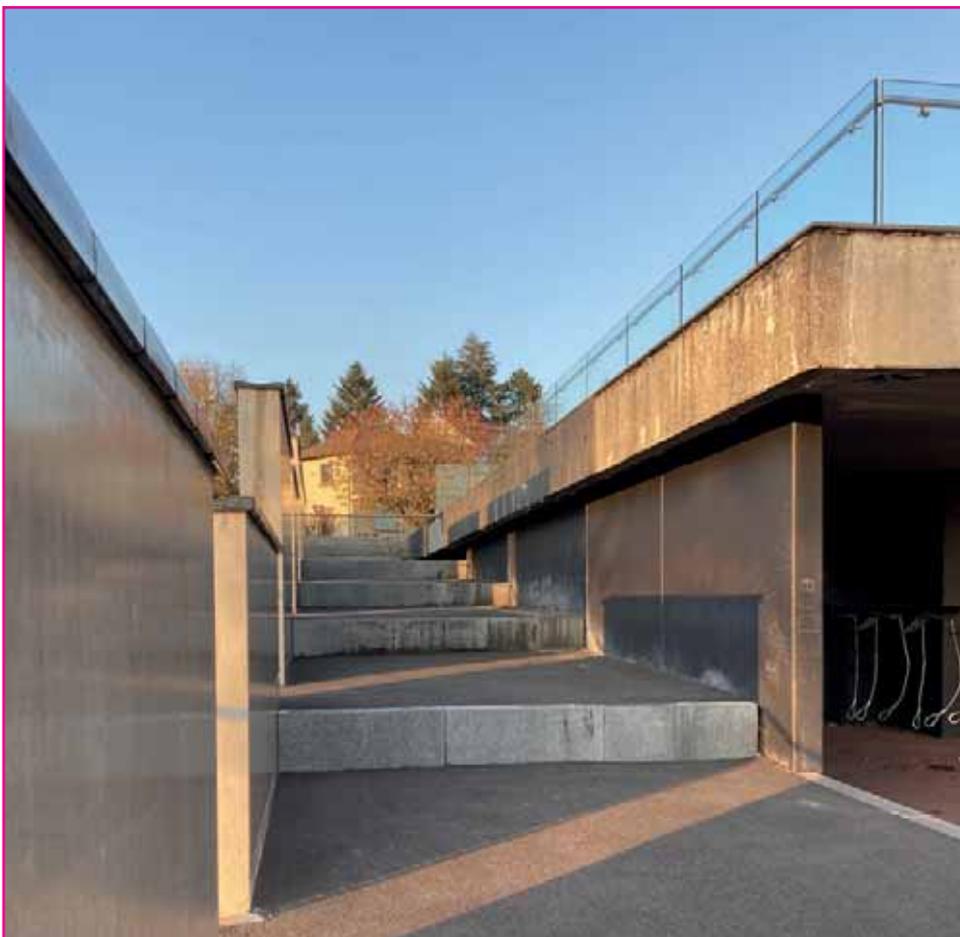
CARTE DE FIDÉLITÉ



10 % de remise au 11^e achat

Nom :

Coin des amoureux

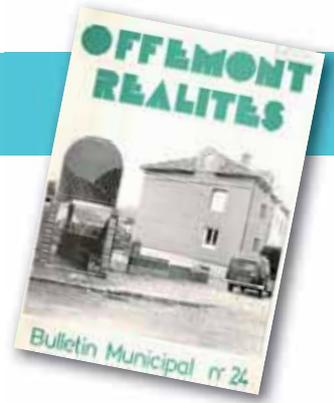


De nombreuses personnes s'interrogeaient au sujet des cinq grandes marches jouxtant la mairie. M. le Maire a souhaité répondre à cette curiosité architecturale en apposant une plaque explicative sur ce "Coin des amoureux" :

"Ces cinq grandes marches sont conçues pour vous permettre de vous asseoir comme sur un banc et profiter d'une vue imprenable sur la tour de la Miotte. Alors prenez place avec l'être aimé !"

Une barre transversale avait également été posée pour des raisons de sécurité.





Vitesse

Rapports des radars pédagogiques vers le Colruyt

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
21 rue Briand (SENS ARRIVANT)	28/08/2020 00:00:57	26/10/2020 23:48:58

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	221805
Nombre de véhicules > 50 km/h	77880,45
Nombre de véhicules estimés par jour	3697
Vitesse moyenne	49 km/h
Vitesse maximale	196 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	46 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	48 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	54 km/h

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
38 rue Briand (SENS ARRIVANT)	14/09/2020 00:06:02	26/10/2020 23:56:04

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	184496
Nombre de véhicules > 50 km/h	75004,5142857143
Nombre de véhicules estimés par jour	4291
Vitesse moyenne	50 km/h
Vitesse maximale	168 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	47 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	49 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	56 km/h

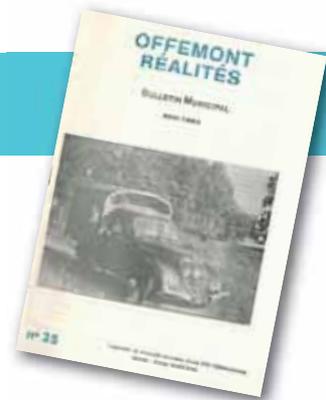
Rapports des radars pédagogiques rue des Cerisiers

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
Face au 17 rue des Cerisiers (SENS ARRIVANT)	25/01/2019 00:08:06	13/11/2019 23:38:19

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	259650
Nombre de véhicules > 50 km/h	57961,8285714286
Nombre de véhicules estimés par jour	886
Vitesse moyenne	46 km/h
Vitesse maximale	135 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	42 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	45 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	52 km/h

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
27 rue des Cerisiers (SENS ARRIVANT)	25/01/2019 00:03:45	19/12/2019 23:53:32

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	284490
Nombre de véhicules > 50 km/h	59822,7238095238
Nombre de véhicules estimés par jour	865
Vitesse moyenne	45 km/h
Vitesse maximale	120 km/h
30 % des véhicules roulent à moins de	41 km/h
50 % des véhicules roulent à moins de	45 km/h
85 % des véhicules roulent à moins de	52 km/h



Nous avons extrait les données des radars pédagogiques, vous trouverez, ci-dessous, nos commentaires.



Radar pédagogique au 21 rue Aristide Briand (sens de circulation Offemont direction Belfort)

- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 54 km/h,
- 5,03 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- 0,91 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Radar pédagogique au 38 rue Aristide Briand (sens de circulation Belfort direction Offemont)

- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 56 km/h,
- 7,32 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- 1,6 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Les données sont sensiblement identiques sur les deux sens de circulation. Les vitesses relevées correspondent à ce type de voirie (route large en ligne droite avec visibilité).

Ces chiffres nous indiquent plutôt un bon respect des limitations de vitesse. Compte tenu de la présence de l'école du Martinet sur cet axe, nous avons effectué des aménagements de sécurité avec le déplacement de la sortie de l'école côté parking, la réfection des passages pour piétons et la mise en place de panneaux lumineux.

Radar pédagogique face au 17 rue des Cerisiers (sens de circulation Offemont direction Denney)

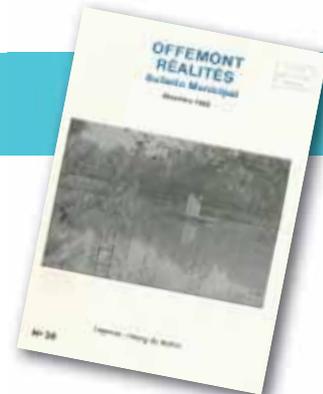
- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 52 km/h,
- 3,1 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- 0,48 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Radar pédagogique au 27 rue des Cerisiers (sens de circulation Denney direction Offemont)

- 85 % des usagers ne dépassent pas la vitesse de 52 km/h,
- 2,43 % des usagers dépassent la vitesse de 60 km/h,
- 0,38 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Les vitesses sont approximativement les mêmes dans les deux sens. Toutefois, des aménagements de sécurité dans le cadre de la réfection de la chaussée prévue en 2021 seront mis à l'étude, un courrier sera envoyé à l'ensemble des riverains afin de recueillir leurs avis.





Rentrée scolaire



La rentrée 2020 fut particulière pour nos élèves et leurs parents, pour cause de COVID-19. Les cours d'écoles n'ont pu offrir le spectacle fourmillant qui a lieu habituellement.

Les enfants ont fait leur rentrée seuls, les parents étant privés d'accès dans l'enceinte des écoles.

Comme chaque année pourtant, quelques larmes ont été versées par les petits, bien vite séchées par des maîtresses accueillantes et souriantes.



Remise des dictionnaires



Cette année ne ressemblant pas aux autres, Monsieur le Maire n'a pas pu remettre le dictionnaire offert aux enfants par la municipalité lors de la traditionnelle cérémonie en mairie.

La remise des ouvrages a eu lieu pour nos élèves de CM1 dans leurs classes respectives par les élus Gilles MULLER et Marie-Line CABROL.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE JUSQU'À 50% D'ÉCONOMIE*

CHAUFFAGE • CLIMATISATION POMPE À CHALEUR

BÉNÉFICIER
D'AIDES
DE L'ÉTAT

CLIMATISATION RÉVERSIBLE
(CHAUD & FROID)

CHAUDIÈRE GAZ / CONDENSATION
POSE RADIATEUR / PLANCHER CHAUFFANT
ENTRETIEN/DÉPANNAGE



ENTREPRISE QUALIFIÉE À LA MANIPULATION DU FLUIDE FRIGORIGÈNE

06 42 23 28 61 • confortgenieclimatique@gmail.com
23, avenue du Général de Gaulle • 90380 ROPPE



*selon système installé

CONCEPTION & RÉVISION PHILOR



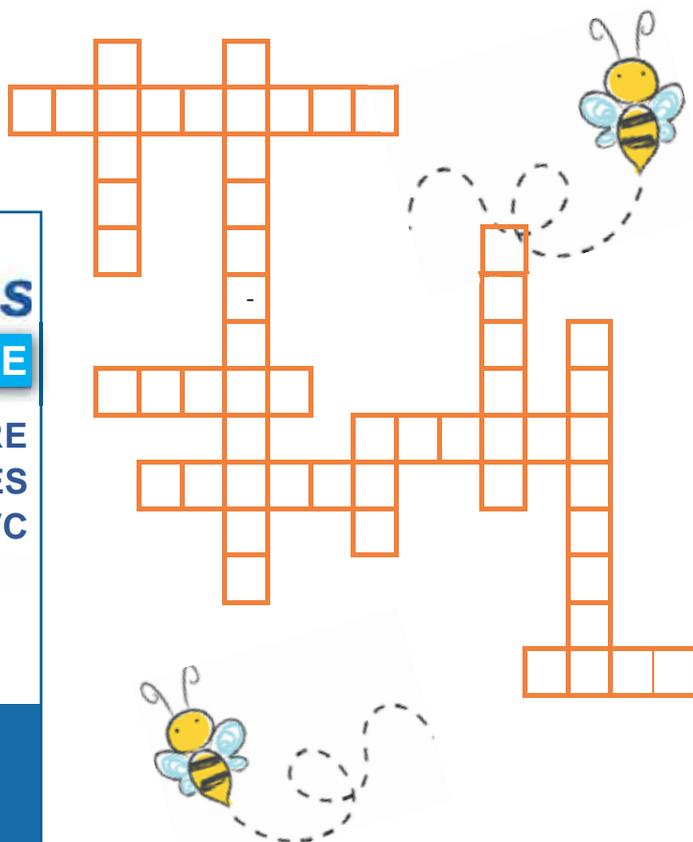
Une équipe soudée !

Équipe en place depuis la rentrée de septembre 2020, mais savez-vous qui est qui ?
Pourrez-vous replacer les prénoms ?

Marie-Pierre - Lucie - Dorine - Stéphanie - Louise - Adelin - Laëtitia - Léa - Nany - Betul



Complétez la grille avec les prénoms.



EURL GALLET Nicolas
COUVERTURE - ZINGUERIE

RÉVISION TOITURE
NETTOYAGE GOUTTIÈRES
ÉTANCHÉITÉ PVC

65 rue des Commandos d'Afrique - 90300 OFFEMONT
gallet.nicolas@orange.fr

Tél. 03 84 90 13 85
Port. 06 34 04 40 67



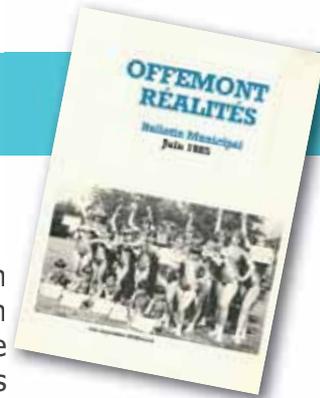
On peut le faire !

C'est ce que nous nous sommes dit pour passer de merveilleuses vacances d'été face aux restrictions sanitaires imposées. Les enfants ont pu retrouver une équipe d'animation motivée malgré les nombreuses adaptations nécessaires. Nous avons fait du sport ! Beaucoup de sport ! Mais pas que... nous avons aussi réalisé de jolies photos ! Et quel résultat 😊 !



Nous nous sommes réjouis de la chance que nous avons d'être près de ce si bel endroit qu'est l'étang des Forges où nous avons réalisé de belles promenades, des pique-niques pendant lesquels nous avons pu nous défouler, jouer et délirer. Ce lieu nous a permis de nous évader, de prendre l'air quand les sorties devenaient de moins en moins possible.





🐾 Nous avons partagé un moment unique lors d'une activité consacrée à la médiation animale. Loki, berger australien de 5 ans, est venu nous tenir compagnie pendant un après-midi. Nous l'avons promené et avons appris à respecter les animaux et à veiller sur leur bien-être. 🐾

Plus proches de la nature pendant ces vacances, les petits robinsons sont très fiers de leurs cabanes !



Journée confection de confiture ! Chacun a rapporté à la maison la recette et un petit pot bien rempli de cette délicieuse préparation. Nos papilles ont adoré, nous nous sommes régalés ! 😊❤️🍯

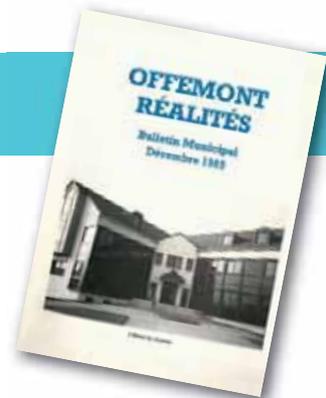


Nous nous sommes occupés des poneys du centre équestre d'Évette-Salbert lors de l'unique sortie réalisée cet été. Cette journée très attendue fut fortement appréciée par les enfants qui ont été accueillis avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance. ❤️❤️



Sécurité routière, activités manuelles, chasses aux trésors, et bien d'autres activités récréatives, nous ont procuré des moments de joie durant ces deux mois d'été.





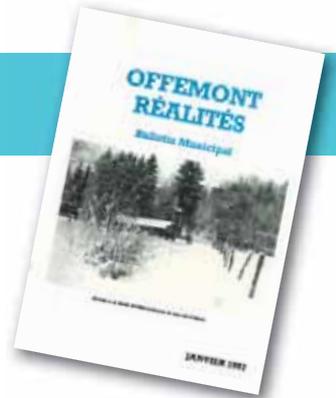
Découvrir des métiers 🧑‍🔧 🕵️‍♂️ 🚔

Les fameux "Mercredis à la Ruche" ont repris en septembre. Après avoir fait le tour du monde en 36 mercredis l'année dernière, nous nous sommes donnés pour objectif de découvrir des métiers, en nous glissant dans la peau de ceux qui les exercent : policiers, détectives, soldats, pompiers, vétérinaires, forgerons et bien d'autres encore...



Retrouvez tous les documents de la Ruche :

- en version papier en mairie ou à la Ruche,
- en version électronique sur le site de la Commune, rubrique Jeunesse et Éducation et dans votre espace BELAMI.



Vacances de la Toussaint

Lors des vacances de la Toussaint, nous avons vécu deux semaines bien différentes. La première, sur le thème d'Astérix et Obélix avec "Les petits gaulois envahissent la Ruche", nous avons réalisé des déguisements, relevé des défis, fabriqué de la "potion magique"...

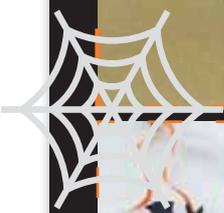


La seconde, sur "La vie d'Artiste" : nous avons dévoilé nos multiples talents. Regardez par vous-même... vous n'en reviendrez pas !!! 🍷🍷





Puis ce fut H **alloween**, que nous avons fêté comme il se doit, décoration du centre et déguisements de rigueur avec "d'horribles" maquillages. La grande chasse aux bonbons et leur dégustation ont clôturé cette journée magique. Nous nous sommes super bien amusés ! 🕷️



♥♥ À la Ruche, nous vivons toujours de belles aventures et souhaitons retrouver rapidement nos moments de complicité et nos câlins. ♥♥



Le Livre Géant De La Laïcité

Une quarantaine de pré-ados et jeunes adultes ont eu l'opportunité de découvrir l'exposition célébrant la loi de 1905.

Cette loi met fin au concordat napoléonien et surtout à l'antique union entre les églises de France et le pouvoir politique, cette loi de séparation instaure la laïcité.

À ce titre, la CLÉ a déployé l'exposition "Le Livre Géant De La Laïcité", magnifique exposition relevant de notre partenaire Trajectoire Ressources, composée d'une vingtaine de panneaux ludiques, pédagogiques et très détaillés traitant de ce sujet.

Exposition venant enrichir le travail mené au quotidien par les équipes éducatives d'animation et volontaires en Service Civique autour des valeurs de la République et de la notion de citoyenneté.

Cette initiative, visant à rappeler le principe intangible de la laïcité, a été saluée par les services de l'État et la Commune d'Offemont.

Une délégation préfectorale menée par Jean-Marie GIRIER, Préfet du Territoire de Belfort, Yvette HOSSELET, Présidente de la CLÉ, Pierre CARLES, Maire, Julien GRENTZINGER, Coordinateur du Programme de Réussite Éducative ont soutenu par leur présence cette belle l'initiative.

L'exposition a fait l'objet d'une présentation commentée par Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ, qui rappelle que « seule la République laïque peut et se doit de rassembler, mais également de défendre, tous les citoyens. »

M. le Préfet a rappelé avec force que les principes de la République sont le fruit de notre histoire commune, qu'ils reposent sur le socle de la démocratie, que la France, nation des droits de l'Homme universellement reconnue, se doit de rester intransigeante face aux agressions, discriminations, communautarismes, toute forme d'obscurantismes.

Porteur d'un message d'espoir et d'unité autour des valeurs fondamentales de la République, toutes et tous se sont réclamés et ont reconnu « la chance » d'être des citoyens libres et égaux en droits.

L'exposition a été déployée dans la salle de motricité de l'école maternelle Jean MACÉ dans le respect du protocole sanitaire.

Assad MOKHENACHE



Découverte des chiens d'utilité

Dans le cadre d'un atelier découverte des chiens aidants, deux chiens terre-neuve ont fait sensation auprès des enfants de la CLÉ.

Cette animation a été organisée et animée par Réjane BEGHIN, Directrice adjointe de la CLÉ, membre du club Nauticanin de Franche-Comté pratiquant notamment le sauvetage à l'eau. Elle s'est déroulée lors d'une journée découverte du monde canin des chiens d'utilité, au travers du visionnage de reportages, vidéos dédiées présentant les différents types de chiens aidants : assistance à la personne, pisteurs, gardiens de troupeau, chiens d'avalanche...

Présentation des spécificités de la race terre-neuve : pattes palmées, fourrure épaisse et huileuse, sous-poil facilitant la résistance au froid et à la flottaison, autant de qualités intrinsèques qui en font d'excellents chiens de sauvetage à l'eau, furent expliquées aux jeunes.

Réjane BEGHIN a abordé les bons gestes à adopter face à un animal, un chien en particulier, rappelant au passage la complicité nécessaire à construire entre un chien et son maître. Des parcours ont été aménagés à l'extérieur pour permettre aux enfants présents d'assister à une démonstration d'agility et d'obéissance à la voix.

Grande première pour la trentaine d'enfants, admiratifs et émerveillés face à ces deux magnifiques colosses, impressionnants de puissance et de majesté et qui se sont livrés de bonne grâce aux caresses des petits Offemontois présents.

Chaque enfant a reçu une fiche pédagogique rappelant les grands principes abordés et les règles d'or de la prévention.

Cette journée s'inscrivait dans le cadre du dispositif *Quartiers d'été 2020*, volet "Vacances apprenantes" porté par les services de l'État, la Préfecture du Territoire de Belfort avec le soutien de la Commune d'Offemont et de la CAF du Territoire de Belfort.

Assad MOKHENACHE





Séjour à Évian-les-Bains

Dans le cadre des opérations *Quartiers d'été 2020* et malgré un contexte compliqué, la CLÉ a organisé un séjour de 5 jours à Évian-les-Bains en Haute-Savoie.

Dispositif porté par les services de l'État, la Préfecture du Territoire de Belfort avec le soutien de la Commune d'Offemont et de la CAF du Territoire de Belfort.

Du 20 au 24 juillet, encadrés par Réjane BEGHIN, Directrice adjointe, et Lise HENRY, stagiaire BAFA, sept enfants ont pu bénéficier d'un cadre sécurisé pour profiter pleinement de leurs vacances.

La Haute-Savoie n'est pas seulement appréciée pour ses activités liées à la montagne et pour le célèbre mont Blanc, la région regorge de merveilles culturelles et architecturales comme la ville d'Annecy, son lac, son festival du film d'animation et son feu d'artifice.

Le château d'Annecy, mais aussi celui du Plateau des Glières ou la basilique de la Visitation, sont des lieux emblématiques de ce passé prestigieux du royaume de Savoie.

Au cours de ce séjour, les enfants ont pu découvrir cette magnifique région grâce à des activités très diverses :

- Visite du château Ripaille, un des plus beaux domaines au bord du lac Léman avec guide costumé, qui a permis de découvrir le style de vie de la Belle Époque et les courants artistiques européens (Art nouveau, Jugendstil, Arts & crafts).

L'accent a été mis sur les aspects architecturaux et artistiques du site.



Visite décomposée en deux parties.

Déambulation au travers du sentier géologique de Ripaille (2,5 km) : depuis le lac Léman jusqu'à l'entrée de la forêt de Ripaille, les enfants ont suivi le parcours à la découverte des sols et roches du Chablais ayant permis la construction du château : formation du delta de la Dranse (sol propice à la culture de la vigne). Dans une seconde phase, visite guidée « la vie en 1900 » avec la découverte de la famille Engel GROS, dernier propriétaire de Ripaille, et du style de vie de la Belle Époque, vie quotidienne dans le château, cuisine, hygiène, intimité...

Au programme du séjour également, visite de la savonnerie artisanale MARINEL spécialisée dans la fabrication de savons naturels issus d'une agriculture raisonnable et raisonnée.

Maîtrise de la technique de la saponification à froid des huiles nobles, le tout plongé dans des chaudrons de savonnier qui font naître des savons réputés pour leurs vertus où se mêlent phytothérapie et aromathérapie.

Enfin, visite du parc *Les Aigles du Léman*, croisière l'après-midi sur le lac Léman offrant des paysages aux ambiances de Riviera, trait d'union entre la France et la Suisse, disposant d'un climat tempéré favorable à une végétation méridionale.



53 km de rives françaises suivent les vallonnements du bas Chablais et accueillent deux villes thermales, Thonon-les-Bains et Évian-les-Bains, propices à une randonnée panoramique « les balcons du Léman ».

Visite de la Maison du Fromage Abondance (Vallée d'Abondance) avec ses produits Appellation d'Origine Protégée dont la tomme de Savoie, l'Abondance, le Reblochon, le Sérac et enfin, rallye-découverte avec l'Office du Tourisme d'Évian.

Outre ce programme déjà bien chargé, le groupe de la CLÉ a assisté à une démonstration « de travail et de sauvetage à l'eau » organisée par le club Léman aquatique, club canin 74, au cours de laquelle des retrievers de la Nouvelle-Écosse ont été mobilisés pour la réalisation d'exercices de sauvetage.

De belles rencontres, la découverte d'un patrimoine historique et architectural exceptionnel développé autour du thermalisme avec le Palais Lumière, la source Cachat (source d'Évian), le funiculaire d'Évian, le parc et la villa Dollfus, le théâtre Antoine RIBOUD, la barque « La Savoie »... autant de monuments remarquables et majestueux qui ont contribué à développer le capital culturel des enfants.

Assad MOKHENACHE



S.A.S. CURTI

Zone industrielle - 90800 BAVILLIERS
Tél. 03 84 28 05 27

Courriel : secretariat@curti-sas.fr



Chantier éducatif secteur jeunes



La salle du secteur jeunes de la CLÉ, espace de rencontres, d'échanges et de convivialité, a fait l'objet d'une rénovation totale au cours de l'été. Vaste projet, dont il était question depuis de nombreuses années, qui a finalement trouvé sa concrétisation. Un ambitieux projet de chantier éducatif a été co-construit entre la trentaine de jeunes qui fréquentent quotidiennement le secteur jeunes et leur référent, Nordine CHAHIBI.

Ce chantier éducatif s'inscrivait dans le cadre du dispositif *Quartiers d'été 2020*, volet "vacances apprenantes", porté par les services de l'État, la Préfecture du Territoire de Belfort, avec le soutien de la Commune d'Offemont.

Le projet était complexe, il ne s'agissait pas d'un simple « nettoyage de printemps » mais bel et bien d'une entreprise des plus élaborée qui allait nécessiter la maîtrise de plusieurs techniques de construction liées aux métiers du bâtiment, un investissement continu sur plusieurs semaines, process et autres techniques à acquérir et à maîtriser.

Il était question de s'intéresser au crépi recouvrant les murs qui s'effritait, de faire un diagnostic, d'identifier les causes et aux procédés à suivre pour la remise en état des lieux.

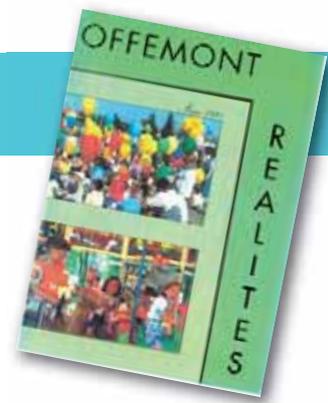
Deux opérations de préparation du chantier ont été nécessaires.

La phase I qui a duré près d'une semaine consistait à la pose de l'enduit, le temps de séchage, le ponçage manuel et mécanique, la pose de l'enduit de lissage et à nouveau le ponçage.

Suite au choix des couleurs, la phase II du chantier éducatif a mobilisé une quinzaine de jeunes qui ont, au préalable, masqué vitres et poignées de porte avant de se lancer dans l'opération de remise en peinture. Faire découvrir certaines techniques des métiers du bâtiment aux jeunes, a fortiori le travail en équipe, la coopération, l'implication et la motivation, étaient les objectifs portés par ce chantier éducatif. Action qui demandait de se projeter dans les perspectives à court et moyen terme, le rendu final n'ayant pu être observé qu'au terme de quinze jours de dur labeur et de dépassement de soi. Découvrir l'intérêt du travail manuel, signifier que l'engagement de soi, le bénévolat dans le cadre d'une action reconnue d'utilité est un vecteur de socialisation, d'émancipation et une prise de conscience que la vie en société implique droits et devoirs.

Plusieurs moments festifs, de partage, de cohésion de groupe sont venus égayer ces journées de chantier jeunes, notamment des pauses barbecue très appréciées.

Assad MOKHENACHE



Inauguration de l'ESD

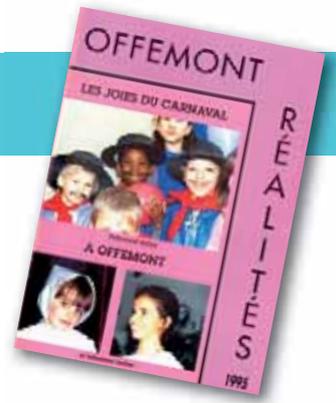


L'action sociale départementale entre dans une nouvelle ère. Entièrement restructurée, plus accessible au public, elle voit naître un nouveau concept de service à la population, calqué sur les maisons de services publics. Avec la création des Espaces des Solidarités Départementales (ESD), en lieu et place des anciens Points Accueil Solidarité (PAS), les usagers trouveront ainsi toutes les réponses à leurs questions et un accompagnement social simplifié et complet.

Le 17 septembre, l'Espace des Solidarités Départementales du Nord Territoire, situé au 3 rue Renoir, a été inauguré en présence de nombreux élus locaux, des équipes du Conseil départemental, de Territoire Habitat et des entreprises partenaires.

Comment accéder à un logement, acquérir une autonomie financière, préparer une formation professionnelle ? Pour trouver des réponses à ces questions, les Espaces des Solidarités Départementales du Territoire de Belfort mettent à votre disposition des professionnels de l'action sociale. Leurs missions : écouter, informer, orienter, aider... pour apporter une solution adaptée à chaque cas particulier.





Assemblée générale de l'AMF 90

Arrivé le 24 août sur notre département, le nouveau Préfet, Jean-Marie GIRIER participait le 03 octobre à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires de France (AMF) et des Présidents d'intercommunalité du Territoire de Belfort. À cette occasion, il a décerné l'Honorariat à Pierre REY, Maire d'Autrechêne de 1995 à 2020 et Président de l'AMF 90 de 2014 à 2020, pour son investissement durant ses nombreux mandats.

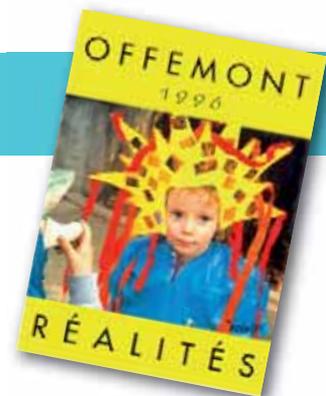


Maquis de Chérimont

C'est sous une pluie battante que nous avons rendu hommage à nos 20 jeunes maquisards victimes de la barbarie le 27 septembre en présence de nombreux élus, personnalités et familles. Les enfants des écoles sont venus accompagnés de leurs professeurs et ont déposé une rose à l'appel du nom de chaque défunt. Nous remercions les musiciens de l'Harmonie de Danjoutin, toujours fidèles, d'avoir participé à cette cérémonie malgré la météo peu clémente.



Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Commémorations.



Cérémonie du 11 novembre



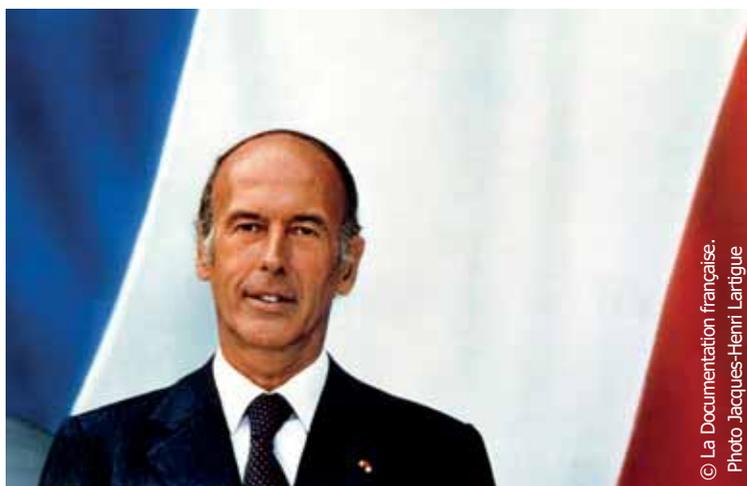
Pour cause de COVID-19, c'est sans public et en petit comité, que nos soldats décédés lors de la première guerre mondiale ont été honorés. Nous remercions Jean-Marie JEANNENOT, porte drapeau, et Gilbert HOUMAIRE, président des anciens combattants d'Offemont-Vétrigne et maître de cérémonie, pour leur présence.



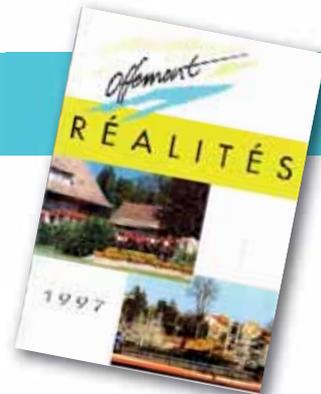
Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Commémorations.

Mise en berne des drapeaux

Troisième Président de la V^e République, Valéry GISCARD D'ESTAING nous a quittés le 02 décembre. Grand homme politique, il devint en 1974, à 48 ans, le plus jeune Président de la République française pour un septennat. Nous lui avons rendu hommage, les drapeaux ont été mis en berne sur l'ensemble du territoire de la commune, une minute de silence a été observée lors du Conseil Municipal du 15 décembre.



© La Documentation française.
Photo Jacques-Henri Lartigue



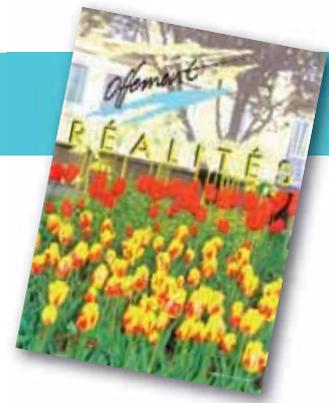
Cérémonie de la Libération d'Offemont

Signe d'apaisement, pour la première fois, les 3 maires d'Offemont, Valdoie et Vétrigne, accompagnés d'adjoints, se sont retrouvés le 21 novembre au monument "Un Pont" afin de célébrer ensemble la libération de leurs communes. Les anciens combattants ont procédé à la levée du drapeau, puis la gerbe a été déposée conjointement par les 3 maires.

La cérémonie s'est terminée à Offemont par un hommage au Docteur PIERRE.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Commémorations



Croisière à Besançon

Ni le temps pluvieux, ni les masques n'ont freiné les 61 participants présents à la sortie des Aînés du 02 octobre. Tous étaient heureux de se retrouver pour passer une journée de découvertes et de loisirs qui leur a fait oublier pendant un moment la période troublée et compliquée de l'épidémie.

Pour le premier arrêt le matin, deux groupes ont été formés afin de respecter les règles sanitaires : la visite de la chocolaterie « Le Criollo » à Chalezeule et la découverte de Besançon en petit train touristique. La chocolaterie artisanale « Le Criollo » fut créée par deux personnes qui s'associent en 2001 autour de leur passion commune. Elles la baptisent du nom d'une des trois variétés de cacaoyers existantes, le criollo, les autres étant le forastero et le trinitario. La visite de la chocolaterie, commentée par un guide passionné, nous a fait découvrir les méthodes de la fabrication de cette gourmandise aux bienfaits thérapeutiques. Nous avons eu également la joie de déguster les trois spécialités du « Criollo ».

Dans le même temps, le deuxième groupe visitait Besançon en petit train touristique. La ville, riche d'un patrimoine historique et culturel avec son architecture unique, est classée « Ville d'Art et d'Histoire » depuis 1986 et compte plus de 31 lieux de culte dont le plus ancien date du IX^e siècle. La cathédrale Saint-Jean qui abrite l'horloge astronomique construite au XIX^e siècle est dotée d'un mécanisme précis et complexe de plus de 3 000 pièces et 11 mouvements. Il a pu admirer tout au long du parcours, la fontaine monumentale qui orne la place Jean CORNET, la maison natale de Victor HUGO qui est depuis 2014 un musée dédié à ce grand poète Franc-Comtois, le couvent des cordeliers, la porte noire, l'arc de triomphe gallo-romain édifié au II^e siècle...

C'est à bord du bateau « Le Vauban », sur la boucle du Doubs, que la visite touristique s'est poursuivie au fil de l'eau, autour d'un bon repas, à la découverte des richesses de la ville : le passage d'écluses, la traversée du canal souterrain de 375 m de long creusé dans la montagne sous la citadelle et la vue imprenable sur les fortifications de cette dernière, chef d'œuvre de Vauban, classées patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco depuis 2008.

C'est en fin d'après-midi que nous avons pris le chemin du retour, riches de connaissances et de découvertes, et heureux surtout de cette journée de détente !



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.



Distribution des bons cadeaux

Le 05 décembre, les élus ont distribué les bons cadeaux de Noël à nos Aînés. En raison de la crise sanitaire, le colis traditionnel a été remplacé par des bons d'achat à utiliser dans les deux magasins de la Commune, COLRUYT et ALDI ainsi que des cartes cadeaux FNAC et NOCIBÉ. Tous ces bons étaient d'un montant de 35 €.

Nos Aînés ont eu le choix de cadeaux entre ces quatre enseignes. Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer, les bons cadeaux ont été portés à leur domicile.

313 bons ont été distribués dont, 191 bons d'achat COLRUYT, 42 bons d'achat ALDI, 42 cartes cadeaux FNAC et 38 cartes cadeaux NOCIBÉ, pour un coût total de 10 955 €.

Des Jean-Bonhommes ont été offerts aux 195 bénéficiaires qui se sont déplacés en cette veille de la Saint-Nicolas, une petite attention très appréciée en ces temps troublés !



Bons alimentaires

Le CCAS est présent pour accompagner les familles en difficulté passagère ou en situation précaire suite à un événement familial ou social en attribuant des bons alimentaires. Pour l'année 2020, 63 bons ont été distribués pour un montant total de 3 869 €. Ce sont 28 familles qui ont bénéficié de ces aides.

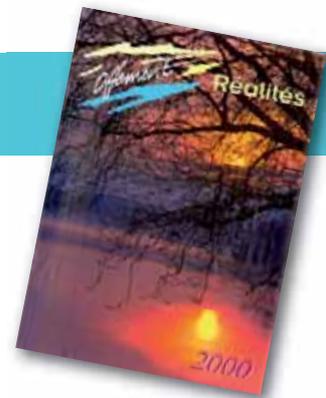
N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS de la Commune si vous-même, vos proches ou vos connaissances rencontrent des difficultés.

NOUVEAU

FINI LES TRACAS DE REPASSAGE !

la Repasserie DE SOFIE

Sofie Lombard
0 769 769 856 - lrdsofie@gmail.com
11 rue de la Gare - 90300 OFFEMONT

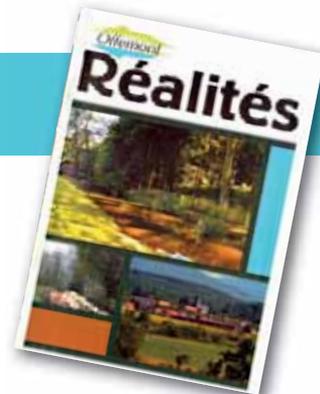


Marché local animé

Trois animations musicales ont eu lieu lors du marché local : le 16 juillet présence de Dany MOUREAUX, le 14 août présence de Pascal MOUREY, le 17 septembre présence de Roland CIBIL et plusieurs des membres de BEST'OFF. Moments de bonheur pour nos habitants.



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/ Marché local.



Vide-greniers communal

Pour cette nouvelle édition de notre vide-greniers communal qui s'est tenu le 30 août, le beau temps n'a malheureusement pas été au rendez-vous. Un manège gratuit était disponible pour la plus grande joie des plus petits. Malgré le temps pluvieux, les exposants furent satisfaits des ventes réalisées, les habitués des vide-greniers étant venus dès le matin faire de bonnes affaires.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Vide-greniers.

Exposition Photo-Passion



Réunion de travail entre l'équipe Animation de la Commune et Phot'Offemont

Les membres de Phot'Offemont sont à pied d'œuvre pour organiser un bel événement sur notre commune comprenant expositions et conférences à la MIEL, qui devait se tenir en mars 2021, avec comme invité d'honneur Marc PAYGNARD. Une douzaine de photographes avaient répondu présent : Yves AUBOYER, Melune, Nathalie HAMM, Jean-Jacques ZUMKELLER, Fred JIMENEZ... Une exposition présentant des photos d'Offemont d'autrefois est prévue et nous remercions chaleureusement tous les habitants et les élus ayant mis à disposition leurs photographies personnelles. En raison des conditions sanitaires, cet événement est reporté en mars 2022.



L'histoire de notre Commune vous intéresse ? Consulter sur notre site les éditions spéciales d'Offemont Réalités.

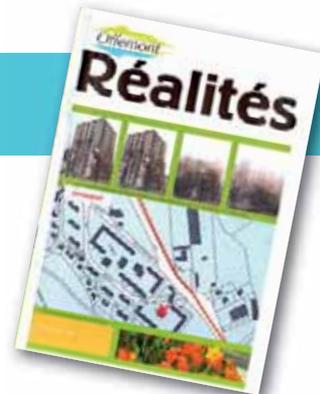
Forum des activités sportives et culturelles

Le 02 septembre, une cinquantaine de représentants des activités sportives et culturelles de la Commune présentaient leur discipline et échangeaient avec les nombreux visiteurs.

En raison de la situation sanitaire, de nombreuses précautions avaient été prises comme notamment la limitation du nombre de personnes par stand, l'affichage des gestes barrières, la distribution de gel hydro-alcoolique à l'accueil, l'obligation du port du masque... De plus, par mesure de sécurité, la municipalité a pris la décision de ne pas proposer d'animations. Moins animé mais toujours plein de bonne humeur, ce forum a permis, dans un contexte particulier, de continuer à soutenir les associations. Comme à chaque rentrée, le Guide des activités offemontoises est paru, il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres, vous pouvez également le retrouver sur notre site où il est mis à jour régulièrement.

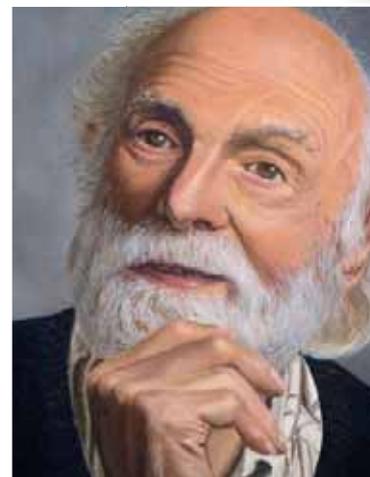


Retrouvez plus de photos de cet événement et le guide des activités sportives et culturelles sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Forum des activités.



Exposition artistique

Les 26 et 27 septembre, l'exposition artistique réunissait près d'une quarantaine d'artistes (peintres, sculpteurs et photographes) à la MIEL. On pouvait y découvrir 93 peintures et sculptures des membres de Fou d'Arts et près de 60 photographies de l'association Phot'Offemont sur le sujet "Architecture" et sur des thèmes libres.



De longues heures de travail

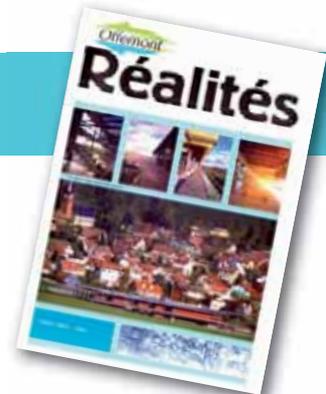
Fruit d'un an de création dans les différentes associations de notre commune, cette exposition requiert également un long travail de préparation.

Un grand merci est adressé :

- à la Ville de Belfort pour le prêt de grandes plantes vertes et de grilles,
- à tous les artistes et leurs professeurs,
- aux services techniques pour la logistique et l'installation du matériel,
- au service Communication pour l'organisation et la promotion de cet événement.



Vous êtes Offemontois et passionné par la peinture, la sculpture ou la photographie ? La Commune d'Offemont vous invite à venir exposer vos œuvres lors de l'exposition artistique qui se tiendra en septembre 2021. C'est l'occasion de faire découvrir vos talents ! Plus d'informations en mairie.



Un marché de fêtes... tout de même !

Crise sanitaire oblige, ce ne fut pas un marché de Noël sous sa forme habituelle... Pas de chalets cette année, durant 2 week-ends, comme à l'accoutumée.

Mais Offemont, fidèle à son image volontariste et déterminée, tenait absolument à maintenir et proposer un événement à l'approche des fêtes de fin d'année, mais sous une autre forme.

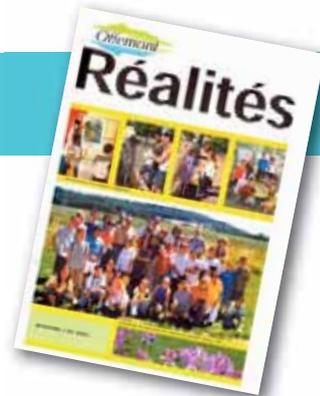
Ce 20 décembre, sous un ciel menaçant mais toujours bienveillant, s'est tenu sur le parvis de la mairie un marché « exceptionnel » de produits de fêtes, regroupant une quinzaine d'exposants venus des environs ; cette animation voulait s'inscrire également dans une démarche solidaire de soutien aux producteurs locaux.

Ils ont donc installé leurs étals pour proposer à un flot continu de chalands, tout au long de l'après-midi, des produits gourmands pour garnir les tables de fêtes : volailles, escargots, charcuteries, fromages, miels, pains d'épices, biscuits artisanaux, confiseries, bières, frites mais aussi des cosmétiques bio et compléments à base d'algue.

Les producteurs, ravis du succès de cette manifestation, sont prêts à renouveler l'opération.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Subventions

Les subventions suivantes ont été votées lors de la séance du Conseil Municipal du 20 juillet :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2020
Tennis Club d'Offemont	400 €
Association Pétanque Sportive Offemontoise	1 000 €
Harmonie municipale de Danjoutin	250 €
Association Sportive Offemont (AS)	5 800 €
Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort	150 €
Association des Jardins Ouvriers (AJO)	500 €
Stand de tir « La Miotte »	600 €
Volleyball Club Offemont (VBCO)	450 €
Association Club Radiocommande de la Roselière	360 €
BEST'OFF	800 €
1.2.3. Soleil	800 €
Tennis de table Offemontois	1 000 €
Babyfoot Club de Belfort	1 000 €
Judo Club Offemont	900 €
Handball Club d'Offemont (HBCO)	1 500 €
ACCA d'Offemont	150 €
Les Allumés du Plancher	300 €
Association Culture Loisirs Éducation (CLÉ)	25 000 €
Lion's Fight Academy	2 200 €
Les Petits Pas d'Offemont	300 €
Fou d'Arts	1 000 €
Anciens combattants	250 €
Phot'Offemont	1 000 € + 500 € (avance 2021)
Total	46 210 €

CHEZ ALDI,
ON EST FRAIS
MÊME
LE DIMANCHE !

*Près de 75% de nos
produits alimentaires
sont d'origine française*

*Les matières premières
issues de filières
durables sont
privilegiés*

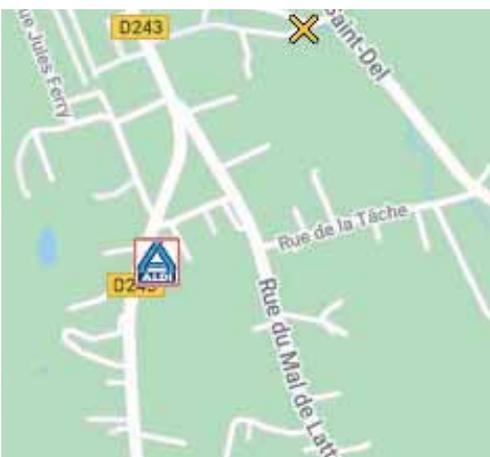
*Nous soutenons
des méthodes de pêche
durables*

*Le bien-être animal
est au cœur de nos
préoccupations*

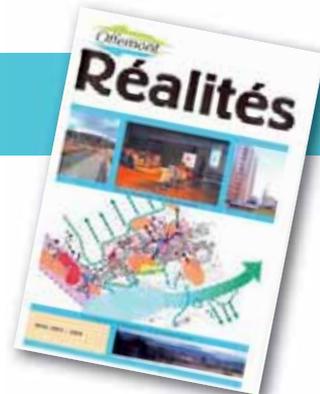
**OUVERTURE
DE VOTRE MAGASIN
de 08h30
à 12h30**

ALDI

LA MEILLEURE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX



**Rue Auguste Renoir
90300 OFFEMONT**
**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 A 19H30**
DIMANCHE DE 8H30 A 12H30



Renouvellement des vœux de mariage

En raison de l'épidémie, M. le Maire s'est exceptionnellement déplacé chez Monsieur et Madame CROLET afin de célébrer le renouvellement de leurs vœux de mariage.

Jean-Pierre CROLET a profité du 60^e anniversaire de son épouse pour organiser un renouvellement des vœux de mariage surprise ! Toute la famille était donc réunie pour célébrer cet heureux événement.

Jean-Pierre CROLET a rencontré Pascale en juillet 1980 à l'armée pendant qu'ils étaient tous les deux en service militaire. Ils décident de s'unir le 07 mars 1981 à Bethoncourt. Arrivent ensuite 4 enfants : Christophe le 20 mai 1982, Guillaume le 06 mars 1985, Maxime le 1^{er} juin 1988 et Charlotte le 12 juin 1991. Ils sont Offemontois depuis 1985. Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur !



Hommage à Samuel PATY

Le 21 octobre, une minute de silence a été observée par les employés et les élus sur leur lieu de travail respectif.



Antoine LAMETA



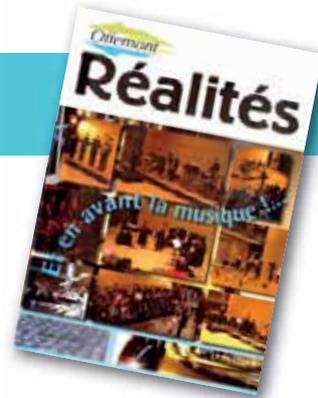
C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Antoine LAMETA survenu le 02 novembre dernier. Né à Ajaccio en 1950, il était corse et son île était toujours dans son cœur. Arrivé en 2018 sur Offemont, il s'était rapidement investi dans différentes activités et faisait partie du CCAS de notre Commune.

Sa famille tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant adressé leur soutien.

Nettoyage du quartier Arsot-Ganghoffer

L'association Lion's Fight Academy a organisé le nettoyage du quartier de l'Arsot le matin du 04 octobre, en collaboration avec la Commune qui a fourni le matériel et les repas afin de remercier les différents participants. La Lion's Fight Academy a, quant à elle, pris en charge toute l'organisation et l'apéritif offert aux bénévoles. Les adhérents bénévoles de la Lion's Fight Academy ont répondu nombreux à l'appel pour ce nettoyage. Des élus de la commune se sont également joints au groupe ainsi que des membres de l'association Les Petits Pas d'Offemont. Trois équipes de nettoyage ont été formées et réparties sur différents secteurs du quartier. Une cinquantaine de sacs poubelles ont ainsi été remplis. Bravo à eux pour leur implication et un grand merci.





Wikipédia

Construction d'un nichoir à chouettes effraies avec accès extérieur

Les pigeons avaient envahi le clocher de l'église, le site était devenu inhabitable pour les chouettes. Nous avons fait procéder au nettoyage des fientes présentes dans le clocher puis avons fait installer des filets de protection sur les abat-sons.

Jean-Marc WICHTREY s'est proposé de fabriquer bénévolement un nichoir avec une entrée extérieure (tube) afin de permettre l'accès aux chouettes tout en empêchant l'entrée aux pigeons.

Des copeaux de bois et des pelotes ont été déposés à l'intérieur du nichoir afin de favoriser le retour de nos chouettes. Grand merci à lui pour son investissement.



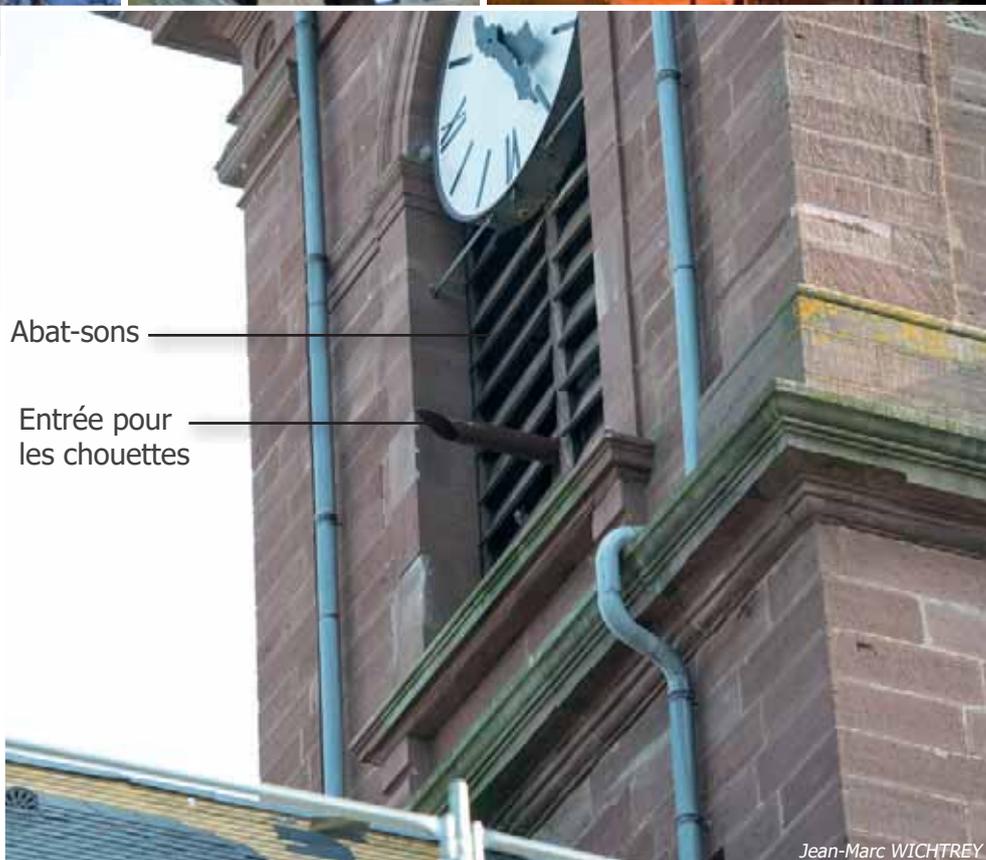
Jean-Marc WICHTREY



Jean-Marc WICHTREY



Jean-Marc WICHTREY



Abat-sons

Entrée pour les chouettes

Jean-Marc WICHTREY

"Merci à Bernard et Lionel, membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, pour le matériel et les conseils. Merci également à Numa de la Mairie d'Offemont qui m'a laissé entière liberté pour cette construction."

Jean-Marc WICHTREY



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Environnement et Urbanisme/Particularités.

Super Patrick et sa ligue anti-tiques

Pour se protéger contre les morsures de tiques, les habitants du Nord Franche-Comté ne sont plus seuls, Super Patrick et sa ligue anti-tiques vous délivrent de précieux conseils : porter des vêtements couvrants et clairs, se munir d'un crochet à tiques, appliquer un répulsif adapté sur les vêtements et sur la peau, rester à l'écart des hautes herbes et des tas de feuilles mortes, éviter de s'allonger ou de s'asseoir dans l'herbe, s'inspecter pendant et après la sortie.

Sur proposition du Pôle Métropolitain, la Commune d'Offemont a relayé cette campagne de prévention au travers de ses publications et aussi en posant des panneaux d'informations sur de nombreux lieux de promenade.



Votre super-pouvoir : nous aider à faire avancer la recherche scientifique !
Si vous avez été mordu par une tique, vous avez la possibilité d'envoyer la tique en analyse dans le but de faire avancer la recherche. Pour cela, il suffit de venir récupérer un kit de collecte en mairie d'Offemont. Toutes les infos sur <https://www.citique.fr> et https://pm-nordfranchecomte.eu/ligue_anti-tiques.



Mohamed ZELLAGUI



"Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur."

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mohamed ZELLAGUI survenu le 07 novembre.

Né en 1930 en Algérie, pays de son enfance, Mohamed ZELLAGUI s'engage dans l'armée en 1951. Il arrive à Marseille pour rejoindre le 7^e régiment des Tirailleurs Algériens en Allemagne puis retourne quelques mois en Algérie, avant de partir en mai 1953 pour l'Indochine où il participe aux combats opposant l'armée française au Viet-Minh communiste. Sa conduite remarquable et exemplaire sera reconnue par l'attribution de la Médaille Coloniale avec agrafe et de la Médaille commémorative de la campagne d'Indochine.

Il retourne à la vie civile en Algérie en 1955, mais face à la montée de la violence et des actes terroristes, il s'engage dans la Harka du 51^e régiment d'infanterie qu'il servira jusqu'en 1961. Il est distingué par la Croix de la valeur avec étoile de bronze et termine sa carrière militaire en 1963 avec le grade de sergent. En 1965, Mohamed ZELLAGUI s'installe à Offemont avec sa famille et travaille dans le bâtiment au sein des entreprises L'Héritier et Albizzatti jusqu'à sa retraite en 1981.

Défenseur des Harkis et de leurs familles, il a présidé dans son département pendant plusieurs années la Fédération nationale des rapatriés français de confession islamique : un engagement récompensé par les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, remises par le Maire d'Offemont en 2002.

En mai 2011, entouré de sa famille et de ses amis, il a reçu en mairie des mains du Président de la mission interministérielle auprès des rapatriés, l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur (photo ci-dessus).



Avec son épouse Djeghmoune ils eurent douze enfants. Sont venus agrandir la famille 14 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants. De plus, il n'avait pas hésité à prendre en charge les 3 enfants de l'un de ses frères décédé tragiquement.

Droit, loyal, respectueux, il nous laisse le souvenir d'un homme courageux, y compris dans ce dernier combat contre la maladie.

Sa famille tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant apporté leur soutien dans ce moment difficile.



Nouveaux employés communaux



Stéphane GRAS-GOAVEC, qui travaille sous la responsabilité du directeur des services techniques, Numa LECOSSOIS, est venu renforcer les équipes communales depuis le 1^{er} septembre. Âgé de 44 ans, cet ancien militaire du 35^e RI est père de cinq enfants. À la tête de 10 agents, il est le nouveau responsable des ateliers municipaux. Offemontois depuis plusieurs années, il connaît bien notre commune. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles missions qui nécessitent des compétences autant techniques que managériales.

Amélie ANTHONY a rejoint les services de la Commune le 1^{er} janvier afin de prendre la relève d'Alida GALMICHE qui partira en retraite au cours du premier semestre 2021. Elle travaillait au Département du Doubs où elle assurait des fonctions de comptable au service des routes. Cette maman de 3 enfants, mariée, vit dans le Territoire de Belfort depuis 3 ans. Elle a à cœur de prendre ses nouvelles fonctions : budget, comptabilité, ressources humaines et divers actes administratifs. Vous aurez le plaisir de faire sa connaissance à l'accueil de la mairie qu'elle assurera ponctuellement.



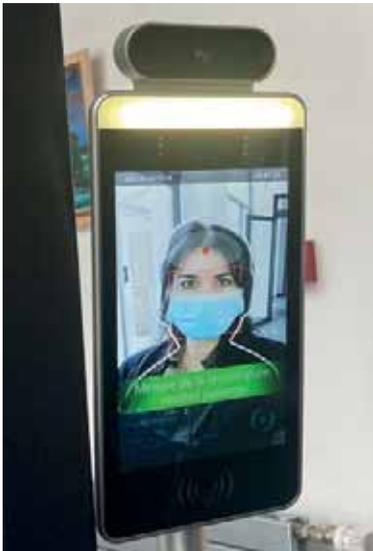
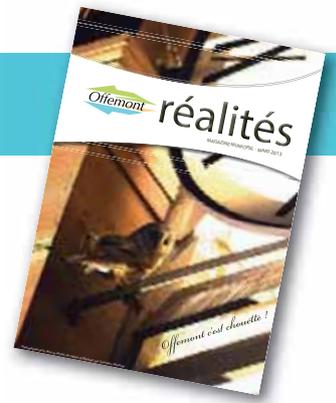
Le 1^{er} janvier, Sylvain BADIQUÉ est venu compléter l'équipe des services techniques dirigée par Stéphane GRAS-GOAVEC. Anciennement aux services techniques de la Ville de Belfort, service espaces verts, cet habitant du Territoire de Belfort est marié et a 3 enfants.

nou cami
plié pour vous

Une idée cadeau très originale

Bijoux en origami et accessoires de style japonais
Fait-main à Offemont

0785246188 info@noucami.com
www.noucami.fr



Le capteur prend la température et vérifie si l'usager porte bien un masque



Installation par l'entreprise SIGEC

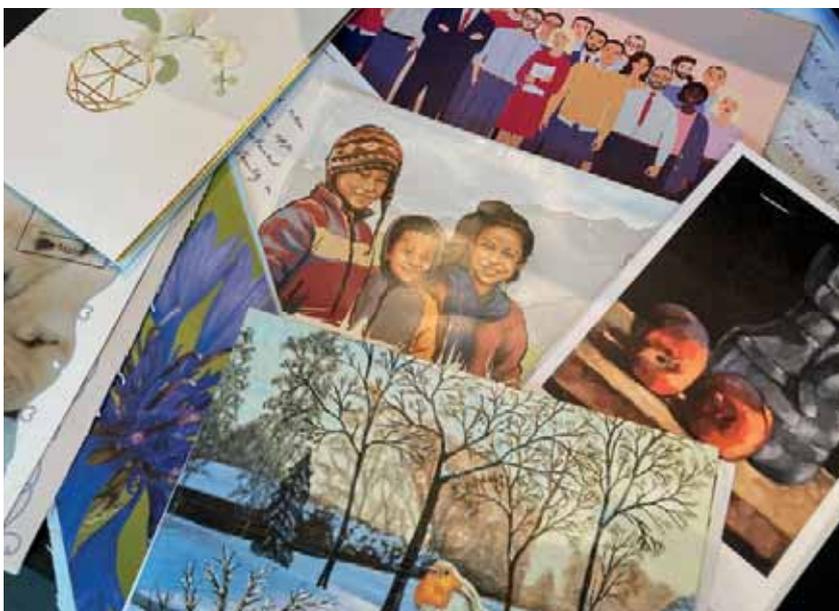
Nouveau totem en mairie

Nous remercions chaleureusement notre partenaire, l'entreprise SIGEC, qui a mis gratuitement à notre disposition, le 18 janvier, et ce pour un an, un totem multifonctions : il prend la température, distribue du gel hydro-alcoolique et diffuse des messages de prévention grâce à un grand écran. Simple d'utilisation, cet outil est idéal pour participer à la réduction de la propagation de virus.



Nouveau véhicule communal

Ne passant plus le contrôle technique, nous avons dû remplacer un ancien véhicule vieux de 20 ans et avons fait l'acquisition d'un véhicule Berlingo d'occasion.



Cartes de remerciements et de vœux

De nombreuses personnes profitent de la nouvelle année pour envoyer en mairie des cartes de vœux, plus chaleureuses les unes que les autres. Nous les remercions sincèrement pour leur mot d'amitié et de réconfort.



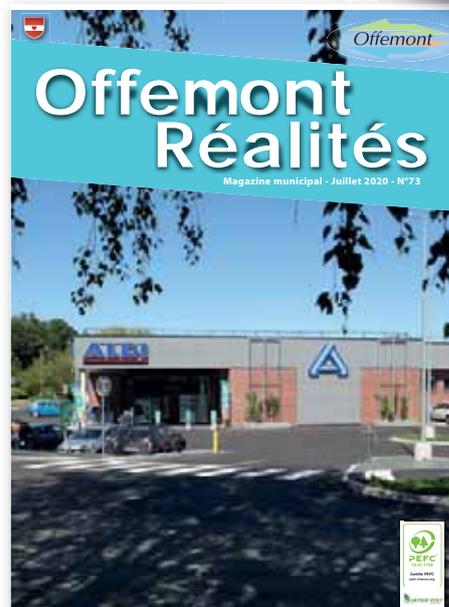
Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 4 277 habitants (environ 1 800 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les entreprises partenaires ayant pris un encart dans ce magazine.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49



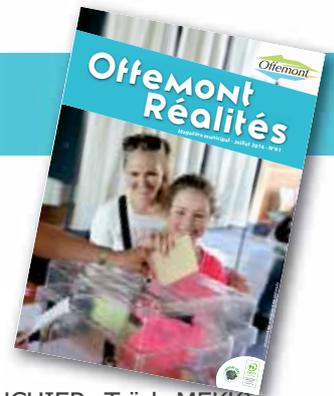
Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte plus de 1 570 abonnés.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont, ainsi que des informations pratiques.





Compte-rendu succinct de la séance du 20 juillet 2020

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Jérôme BOYER, Kenan SAKAR, Michelle ROUSSELET, Gilles MULLER, Estelle MOUSSAOUI, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Marie-Line CABROL, Lionel VETTER, Thierry FRAISIER, Laetitia VAUCHIER, Taïeb MEKKI, Juliette WALTER, Guillaume JOUBERT, François DIDIER, Julie MOIROD, Bouchra CAIRE-REMONNAY, Cyril BARBIER, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Monsieur Jacques SERZIAN (arrivé à 18 h 57), pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Zohra KADDOUR, pouvoir à Madame Michelle ROUSSELET,

Madame Stéphanie MARCHAL, pouvoir à Madame Laetitia VAUCHIER,

Madame Nadine PASTOR, pouvoir à Madame Nicole MUESSER,

Monsieur Antonio NETO, pouvoir à Monsieur Jérôme BOYER,

Monsieur Dominique RETAILLEAU, pouvoir à Monsieur François DIDIER,

Monsieur Michel MURAROTTO, pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER.

Laetitia VAUCHIER, Conseillère Municipale, a été nommée secrétaire de séance.

Le 20 juillet 2020, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 15 juin 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°20-18 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

- Déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} juin au 30 juin 2020

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie : B Non bâtie : NB
20-22	Mme P et M. L	4 rue des Sapeux	AD 520	10 a 65 ca	B
20-23	M. M	1 rue Olympe de Gouges	BM 180	03 a 16 ca	B
20-24	M. et Mme D	18 allée Louise Michel	BI 1172	06 a 72 ca	B
20-25	CYRIMMO SARL	Rue Aristide Briand	BM 188	04 a 55 ca	NB
20-26	Mme W	15 rue Aristide Briand	BL 13	07 a 82 ca	B
20-27	Mme H	4 rue François Brouque	BP 158	04 a 40 ca	B
20-28	Csts. J et P	6 rue du Fort	BR 258	18 a 65 ca	NB
20-29	Mme He et M. B	14 rue des Maquisards	BR 221 (quote-part)	38 a 48 ca	B

- Décisions :

Décision n° 20-04 du 9 juin 2020

Un marché à procédure adaptée a été attribué à l'entreprise EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES domiciliée 5 rue des Courbes Fauchées – 90800 BAVILLIERS pour les travaux de mise en œuvre d'une vidéoprotection urbaine (Transfert des images par boucle radio), pour un montant de 61 583,65 € HT soit 73 900,38 € TTC (tranche ferme 56 144,96 € HT soit 67 373,95 € TTC et tranche optionnelle 5 438,69 € HT soit 6 526,43 € TTC).

Décision n° 20-05 du 1^{er} juillet 2020

Un avenant N°1 au marché à procédure adaptée du 16 mars 2016 a été attribué au Cabinet INITIATIVE Aménagement et Développement, domicilié 4, passage Jules DIDIER – 70000 VESOUL pour une mission d'étude pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Offemont pour un montant de 5 500 € HT, soit 6 600,00 € TTC.

La révision du PLU a été stoppée en 2017. Les documents suivants : le diagnostic initial, le PADD ainsi que l'élaboration du projet et l'évaluation environnementale devront être repris dans leur totalité en raison de l'ancienneté de leur rédaction (2017). Cette reprise à l'initial justifie le montant de l'avenant qui s'élève à 5 500,00 € HT soit une augmentation de 20,56 %.



Le montant du marché de mission d'étude pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Offemont du Cabinet INITIATIVE Aménagement et Développement, s'élève après avenant, à 32 250,00 € HT, soit 38 700,00 € TTC.

Décision n° 20-06 du 10 juillet 2020

Un marché à procédure adaptée a été attribué à l'entreprise G2T domiciliée 50 rue de Montbéliard – 25200 BETHONCOURT pour les travaux de rénovation de la chaufferie de l'école élémentaire du Centre, pour un montant de 31 493,75 € HT, soit 37 792,50 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés PREND ACTE du présent compte-rendu.

AFFAIRES GÉNÉRALES

20-36 - Modification du règlement intérieur et de la tarification de la Ruche

Oui l'exposé et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 21 voix pour, 6 voix contre : Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur François DIDIER), Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO (pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER), APPROUVE ces modifications, à compter du 1^{er} septembre 2020.

20-37 - Espace Public Numérique – Modification du règlement intérieur et des tarifs de l'espace public numérique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE ces modifications, à compter du 1^{er} septembre 2020.

20-38 - Tarifs du matériel de la MIEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés VALIDE les nouveaux tarifs sur la base de la liste du matériel mis à disposition ci-annexée, à compter du 1^{er} août 2020.

20-39 - Fourniture et livraison de sel de déneigement – Convention constitutive d'un groupement de commandes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- RÉPOND favorablement à la proposition du Conseil départemental,
- DÉCIDE D'ADHÉRER au groupement de commandes qu'il organise pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

20-40 - Attribution de subventions pour l'année 2020 (consultable en page 58).

Oui l'exposé et après en avoir débattu,

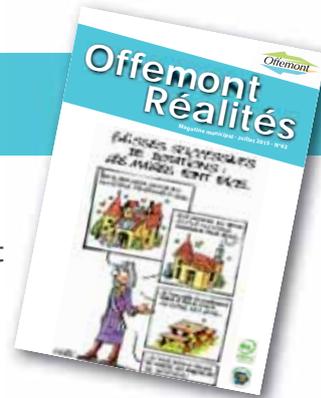
20 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur François DIDIER), Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO (pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER), Monsieur Dominique BROS membre du Comité du Stand de tir « La Miotte » d'Offemont (n°7) ne prend pas part au vote.

20 voix pour, 2 voix contre : Monsieur Lionel VETTER, Madame Julie MOIROD, et 5 abstentions (Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO) pour l'Association ACCA d'Offemont (n°16).

20 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur François DIDIER), Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO (pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER), Madame Estelle MOUSSAOUI, secrétaire de l'association Lion's Fight Academy (n°19) ne prend pas part au vote.

20 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur François DIDIER), Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO (pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER), Madame Nadine PASTOR (pouvoir à Madame Nicole MUESSER), présidente de l'association Les Petits Pas d'Offemont (n°20) ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 21 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur François DIDIER), Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO (pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER), pour les lignes n° 1 à 23 à l'exclusion des lignes n°7, 16, 19 et 20 APPROUVE le versement des 23 subventions à destination des associations.



20-41 - Avenant à la convention relative au versement d'une subvention de fonctionnement à l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'avenant à la convention qui suit,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant.

20-42 - Mise en couleur des façades – Subvention d'embellissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE le nouveau règlement de mise en couleur des façades pour octroi de subvention liée à l'embellissement.

20-43 - Façonnage du bois de chauffage - année 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- FIXE le prix du stère à façonner à 8 €,
- INSTAURE une part fixe de 30 € qui sera déduite du prix total dû à la réception des travaux et après cubage.

20-44 - Demande de subvention au titre des amendes de police – Réfection du giratoire rues Briand/Moulin

Le montage financier de cette opération sera le suivant :

DÉPENSES PAR POSTE		RECETTES DE FINANCEMENT CORRESPONDANTES	
Libellé du poste	Montant H.T	Détail	Montant H.T
Réfection du giratoire rues Briand/Moulin	11 874,50 €	Subvention au titre des amendes de police 2020	4 749,80 €
		Autofinancement de la Commune	7 124,70 €

Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Territoire de Belfort au titre des amendes de police.

20-45 - Demande de subvention au titre des amendes de police – Création d'une écluse axiale - voie Romaine

Le montage financier de cette opération sera le suivant :

DÉPENSES PAR POSTE		RECETTES DE FINANCEMENT CORRESPONDANTES	
Libellé du poste	Montant H.T	Détail	Montant H.T
Création d'une écluse axiale - voie Romaine	2 280,00 €	Subvention au titre des amendes de police 2020	912,00 €
		Autofinancement de la Commune	1 368,00 €

Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Territoire de Belfort au titre des amendes de police.

20-46 - Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'activité économique – Rénovation de la chaufferie de l'école élémentaire du Centre

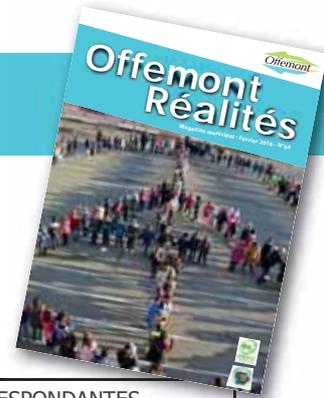
Le montage financier de cette opération sera le suivant :

DÉPENSES PAR POSTE		RECETTES DE FINANCEMENT CORRESPONDANTES	
Libellé du poste	Montant H.T	Détail	Montant H.T
Rénovation de la chaufferie de l'école élémentaire du Centre	37 979,00 €	Subvention au titre du fonds de soutien à l'activité économique	18 989,50 €
		Autofinancement de la Commune	18 989,50 €

Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Territoire de Belfort au titre du fonds de soutien à l'activité économique.



20-47 - Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'activité économique

Programme de rénovation de l'éclairage public

DÉPENSES PAR POSTE		RECETTES DE FINANCEMENT CORRESPONDANTES	
Libellé du poste	Montant H.T	Détail	Montant H.T
Programme de rénovation de l'éclairage public	28 725,00 €	Subvention au titre du fonds de soutien à l'activité économique	14 362,50€
		Autofinancement de la Commune	14 362,50 €

Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Territoire de Belfort au titre du fonds de soutien à l'activité économique.

20-48 - Programme de travaux en forêt communale année 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE le programme de travaux,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce programme.

20-49 - Exonération de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Après évaluation des incidences financières sur le budget de la Commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés DÉCIDE l'abattement maximum pour l'exercice 2020, qui devrait concerner potentiellement 57 entreprises, commerces et artisans.

AFFAIRES DE PERSONNEL

20-50 - Création de deux postes d'adjoints techniques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE la création de ces postes.

20-51 - Création d'un poste d'agent de maîtrise

Oui l'exposé et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE la création de ce poste.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal

- de la finalisation et transmission récente de la convention par Territoire Habitat pour la mise à disposition d'emplacements en toiture terrasse au 4, rue Renoir,
- de la réception de la proposition d'acquisition de l'épareuse CMS 5000R.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE la modification de l'ordre du jour en intégrant les deux points énoncés ci-dessus.

20-52 - Convention de mise à disposition d'emplacements en toiture terrasse au 4, rue Renoir

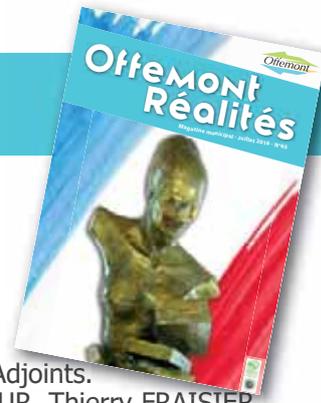
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE les termes de la convention.

20-53 - Vente de l'épareuse CMS 5000 R

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la vente de l'épareuse CMS 5000 R au prix de 1 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 05.



Compte-rendu succinct de la séance du 12 octobre 2020

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Jérôme BOYER, Nicole MUESSER, Kenan SAKAR, Michelle ROUSSELET, Gilles MULLER, Estelle MOUSSAOUI, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Marie-Line CABROL, Taïeb MEKKI, Zohra KADDOUR, Thierry FRAISIER, Nadine PASTOR, Antonio NETO, Lionel VETTER, Juliette WALTER, Guillaume JOUBERT, Dominique RETAILLEAU, François DIDIER, Julie MOIROD, Bouchra CAIRE-REMONNAY, Cyril BARBIER, Michel MURAROTTO, Conseillers Municipaux.

Excusé(s) :

Madame Laetitia VAUCHIER, pouvoir à Madame Marie-Line CABROL,

Madame Stéphanie MARCHAL, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES.

Estelle MOUSSAOUI, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Le 12 octobre 2020, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE le compte-rendu, sous réserve des remarques formulées ci-après.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°20-18 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

• Déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie : B Non bâtie : NB
20-30	M. W.	14 B rue des Maquisards	BR 221 (quote-part)	38 a 48 ca	B
20-31	Csts. V.	4 rue Camille Claudel	BC 353	02 a 57 ca	B
20-32	M. et Mme L.	2 rue François Brouque	BP 151	07 a 76 ca	B
20-33	Csts. E.	84 rue Aristide Briand	BP 358	16 a 23 ca	NB
20-34	TERRITOIRE HABITAT	6 rue Paul Gauguin	BM 72 (pour partie)	05 a 82 ca	B
20-35	M. et Mme L.	10 rue du Cuniot	BS 191 BS 203 BS 214	02 a 00 ca 04 a 05 ca 01 a 75 ca	B
20-36	M. et Mme M.	7 rue des Aulnes	BC 69	06 a 85 ca	B
20-37	CONSEILS HABITAT IMMOBILIER SARL	3 rue Paul Bouvier	BP 397 BP 391	09 a 33 ca 00 a 60 ca	NB
20-38	M. G.	6 rue Romy Schneider	BC 303	07 a 26 ca	B
20-39	M. B.	3 rue du Clos du Martinet	BM 162	06 a 42 ca	B
20-40	M. M.	1 rue Olympe de Gouges	BM 180	03 a 16 ca	B

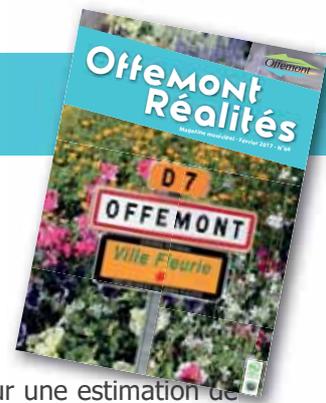
• Concession de cimetière :

Nom			Durée	Montant
C.	Renouvellement	Ancien cimetière	30 ans	398,72 €
			TOTAL	398,72 €

• Décisions :

- Décision N° 20-07 du 15 septembre 2020

Un marché à procédure adaptée a été attribué à la société SODEXO domiciliée 6 rue de la Redoute – 78043 GUYANCOURT



pour la fourniture de prestations de repas pour la restauration scolaire et autre (déjeuners de travail), pour un montant unitaire de 3,05 € H.T. soit 3,22 € T.T.C. en liaison froide pour la restauration scolaire et un montant unitaire de 3,65 € H.T. soit 3,85 € T.T.C. en liaison chaude pour autre (déjeuners de travail).

Le montant total du marché s'élève annuellement à 53 412,32 € H.T. soit 56 350 € T.T.C. pour une estimation de 17 500 repas annuels pour la liaison froide et à 438 € H.T. soit 462 € T.T.C pour une estimation de 120 repas annuel, en liaison chaude.

- Décision N° 20-08 du 22 septembre 2020

Contrat de bail pour un garage sis Quartier des Casernes à Offemont attribué à M. Christian C. à compter du 1^{er} octobre 2020 pour une durée de 6 ans reconduite tacitement pour la même durée. Montant du loyer : 47,50 € mensuel.

- Décision N° 20.09 du 29 septembre 2020

Contrat de bail pour un garage sis Quartier des Casernes à Offemont attribué à Madame Christelle A. À compter du 1^{er} octobre 2020 pour une durée de 6 ans reconduite tacitement pour la même durée. Montant du loyer : 47,50 € mensuel. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés PREND ACTE du présent compte-rendu.

AFFAIRES GÉNÉRALES

20-54 - Recensement de la population 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- POURVOIT à la création d'emplois pour faire face à un besoin occasionnel à raison de 10 postes d'agents recenseurs non titulaires (dont 2 réservistes), à temps non complet, pour la période allant du 21 janvier au 20 février 2021,
- APPROUVE les conditions de rémunération des agents recenseurs telles qu'elles sont décrites dans le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mener à bien l'enquête de recensement 2021.

20-55 - Participation aux charges scolaires – Réévaluation des tarifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE les tarifs précédemment énoncés.

20-56 - Subvention Association CLÉ - Contrat Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés AUTORISE Monsieur le Maire à verser la somme de 18 025.98 € revenant à l'Association CLÉ, au titre du C.E.J.

20-57 - Acquisition de la parcelle BN n° 18 (pour partie) à Territoire Habitat

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 26 voix pour, 1 personne ne prend pas part au vote (M. RETAILLEAU)

- APPROUVE l'acquisition de la parcelle BN 18 (pour partie) aux conditions énoncées,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous documents en lien avec la présente acquisition.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

20-58 - Prise en charge financière du déplacement du coffret de gaz – parcelle BL 351

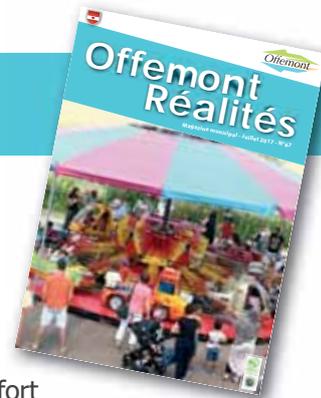
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE la prise en charge des frais liés au déplacement du coffret gaz desservant l'immeuble situé au 23B rue Briand,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents en lien avec ces travaux.

20-59 - Demande de subvention dans le cadre de la restauration du calvaire en grès rose - rue des Cerisiers

Le montage financier prévisionnel de cette opération sera le suivant :

DÉPENSES PAR POSTE		RECETTES DE FINANCEMENT CORRESPONDANTES	
Libellé du poste	Montant H.T	Détail	Montant H.T
Restauration du calvaire en grès rose rue des Cerisiers	848,00 €	Subvention du Grand Belfort Communauté d'Agglomération	Taux 50 % 424,00 €
		Autofinancement de la Commune	424,00 €
TOTAL	848,00 €		848,00 €



Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2020 et, le cas échéant, seront reportés au budget de l'exercice 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- CHARGE Monsieur le Maire de présenter une demande de subvention auprès du Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

20-60 - Demande de subvention dans le cadre du fonds de valorisation du patrimoine - Aide aux communes (2015-2020) pour la rénovation du sanctuaire gallo-romain - rue Aristide BRIAND

Le montage financier prévisionnel de cette opération sera le suivant :

DÉPENSES PAR POSTE		RECETTES DE FINANCEMENT CORRESPONDANTES	
Libellé du poste	Montant H.T	Détail	Montant H.T
Rénovation des sanctuaires gallo-romains	1 579,20 €	Subvention du Grand Belfort Communauté d'Agglomération	Taux 50 % 3 494,60 €
Remplacement du panneau d'informations concernant les sanctuaires	700,00 €		
Remplacement de l'escalier d'accès au sanctuaire - mise en place d'une rampe	4 710,00 €		
	848,00 €	Autofinancement de la Commune	3 494,60 €
TOTAL	6 989,20 €		6 989,20 €

Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2020 et, le cas échéant, seront reportés au budget de l'exercice 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- CHARGE Monsieur le Maire de présenter une demande de subvention auprès du Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

20-61 - Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'activité économique – Réfection du giratoire et du plateau devant la mairie, rue Aristide Briand

Le montage financier prévisionnel de cette opération sera le suivant :

DÉPENSES PAR POSTE		RECETTES DE FINANCEMENT CORRESPONDANTES	
Libellé du poste	Montant H.T	Détail	Montant H.T
Réfection du giratoire et du plateau devant la mairie	39 780,80 €	Subvention du Grand Belfort Communauté d'Agglomération	19 890,40 €
		Autofinancement de la Commune	19 890,40 €
TOTAL	39 780,80 €		39 780,80 €

Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2020 et, le cas échéant, seront reportés au budget de l'exercice 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Territoire de Belfort au titre du fonds de soutien à l'activité économique.

AFFAIRES DE PERSONNEL

20-62 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE la création de ce poste.

20-63 - Motion de soutien aux salariés de Général Electric

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE la motion de soutien aux salariés de Général Electric.



MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des modifications au budget 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE la modification de l'ordre du jour en intégrant le point énoncé ci-dessus.

20-64 - Décision modificative numéro 2 du budget 2020

INVESTISSEMENT		
ARTICLE	DÉPENSES	RECETTES
1641 – Remboursement capital emprunt	1 095,00 €	
2115 – Terrains bâtis	-1 095,00 €	
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE les modifications apportées au budget communal 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 10.

Compte-rendu succinct de la séance du 15 décembre 2020

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Jérôme BOYER, Nicole MUESSER, Kenan SAKAR, Michelle ROUSSELET, Gilles MULLER, Estelle MOUSSAOUI, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Marie-Line CABROL, Taïeb MEKKI, Thierry FRAISIER, Nadine PASTOR, Antonio NETO, Juliette WALTER, Guillaume JOUBERT, Dominique RETAILLEAU, François DIDIER, Julie MOIROD, Cyril BARBIER, Michel MURAROTTO, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Monsieur Lionel VETTER, pouvoir à Monsieur Jérôme BOYER

Madame Zohra KADDOUR, pouvoir à Madame Michelle ROUSSELET,

Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, pouvoir à Madame Julie MOIROD,

Madame Laetitia VAUCHIER.

Estelle MOUSSAOUI, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Le 15 décembre 2020, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 12 octobre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°20-18 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

- Déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} octobre au 30 novembre 2020



N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie : B Non bâtie : NB
20-41	M. J	10 rue des Maquisards	BR 51	09 a 14 ca	B
20-42	M. J	3 rue Barbara	BC 308 (quote-part)	14 a 81 ca	B
20-43	Csts. S et Csts. M	6 rue de la Rosemontoise	BN 296	03 a 58 ca	B
20-44	M. B	Lieu-dit « CHAMPS POTS »	BI 103	06 a 61 ca	NB
20-45	Csts. C	48 rue Aristide Briand	BL 129	09 a 59 ca	B
20-46	M. et Mme K	12 rue du 8 Mai 1945	BN 169	05 a 69 ca	B
20-47	Csts. M	Lieu-dit « VILLAGE »	BP 91 BP 94	29 a 22 ca 01 a 60 ca	NB NB
20-48	M. L	Lieu-dit « SOUS LA MIOTTE »	BE 52	28 a 20 ca	NB
20-49	M. et Mme I	22 rue des Cerisiers	BC 34 (pour partie)	13 a 08 ca	B

• Concession de cimetière :

Nom			Durée	Montant
R.	Renouvellement	Nouveau cimetière	30 ans	199,36 €
D.	Achat	Carré musulman	50 ans	330,40 €
K.	Renouvellement	Ancien cimetière	15 ans	99,68 €
G.	Renouvellement	Nouveau cimetière	30 ans	199,36 €
C.	Achat	Nouveau cimetière	50 ans	330,40 €
			TOTAL	1 159,20 €

• Décisions :

Décision N° 20.10 du 30 novembre 2020 pour avenant aux marchés de travaux pour l'extension du CSAC

Un avenant au marché à procédure adaptée concernant l'extension du CSAC par la création d'un DOJO a été attribué à :

- L'entreprise COLAS domiciliée 83 route départementale – 90150 EGUENIGUE pour le lot N° 1 VRD pour un montant de 3 860,50 € H.T. soit 4 632,60 € T.T.C.

- L'entreprise CABETE Façades domiciliée 50 Grande Rue – 90400 TRÉVENANS pour le lot N° 4 Bardage Bois – Isolation extérieure pour un montant de -159,18 € H.T. soit -191,02 € T.T.C.

- L'entreprise ECR domiciliée ZA du bouquet – 70300 SAINT SAUVEUR pour le lot N° 7 Isolation projetée – Chape – Carrelages- Sols souples pour un montant de 850 € H.T. soit 1 020 € T.T.C.

Le montant du marché pour l'entreprise COLAS s'élève après avenant, à 37 713,75 € H.T., soit 45 256,50 € T.T.C.

Le montant du marché pour l'entreprise CABETE s'élève après avenant, à 42 782,41 € H.T., soit 51 338,89 € T.T.C.

Le montant du marché pour l'entreprise ECR s'élève après avenant, à 17 882,11 € H.T., soit 21 458,53 € T.T.C.

Le montant global des travaux s'élève à 402 538,10 € TTC après intégration du montant des avenants validés par décision du 30 novembre 2020.

Oui l'exposé et après en avoir débattu, le Conseil Municipal PREND ACTE du présent compte-rendu.

AFFAIRES GÉNÉRALES

20-65 - Convention d'adhésion au service des Gardes Champêtres de Grand Belfort Communauté d'Agglomération Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- ACCEPTE l'adhésion de la Commune d'Offemont au service des Gardes Champêtres de Grand Belfort,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

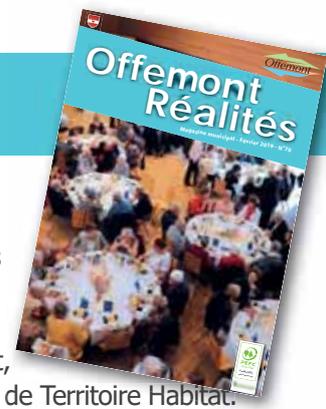
20-66 - Prolongation du groupement de commandes pour le transport des élèves des écoles

Marché de transport des participants aux activités sportives, éducatives et d'animation – Marché n° 17G0001 – Avenant n° 1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- AUTORISE la prolongation du groupement avec la Ville de Belfort,

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de groupement de commandes dont le projet est annexé à la présente.



20-67 - Politique de la Ville - Avenant à la convention d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de Territoire Habitat

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 25 voix pour, 1 personne ne prend pas part au vote (Monsieur Dominique RETAILLEAU) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de Territoire Habitat.

20-68 - Convention régionale de cohésion urbaine et sociale (CRÉCUS) – Avenant n°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le projet d'avenant à la convention de cohésion urbaine et sociale avec la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides régionales pour financer les opérations prévues dans cette convention.

20-69 - Recensement de la population 2021 – Annule et remplace la délibération N° 20-54 du 12 octobre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- PREND ACTE de la décision de l'INSEE,
- ANNULE la délibération N° 20-54 du 12 octobre 2020.

20-70 - Modification règlement du marché communal – marché de produits de Noël le 20 décembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE cette proposition, étant précisé que les autres articles du règlement restent inchangés.

20-71 - Convention d'objectifs et de financement – Prestation de service Contrat « Enfance et Jeunesse » - Avenant

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE le principe du partenariat Commune/CAF formalisé par la signature de l'avenant au « Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) » dont le projet type est joint à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement de prestation de service Contrat « Enfance et Jeunesse » (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'année 2020.

AFFAIRES FINANCIÈRES

20-72 - Décision modificative numéro 2 du budget 2020

Les modifications portent sur la section de fonctionnement et sur la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT		
ARTICLE	DÉPENSES	RECETTES
6064 – Fournitures administratives	-1 600,00 €	
60636 – Vêtements de travail	1 600,00 €	
61551 – Entretien matériel roulant	2 692,02 €	
61524 – Entretien bois et forêt	-2 692,02 €	
6218 – Autre personnel extérieur	967,07 €	
64131 – Rémunération personnel non titulaire	-967,07 €	
TOTAL	0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT		
ARTICLE	DÉPENSES	RECETTES
1321 – DETR pavage mairie		8 292,64 €
1321 – Vidéo protection		-15 900,58 €
1323 – Rénovation éclairage public		13 077,50 €
1323 – Rénovation chaufferie école du Centre		15 746,88 €
1342 – Amendes de police		9 267,00 €
024 – Produits des cessions (épareuse)		1 000,00 €
2115 – Achat de terrains	31 483,44 €	
TOTAL	31 483,44 €	31 483,44 €



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE les modifications apportées au budget communal 2020.

20-73 - Remboursement fourniture de deux panneaux de signalisation suite à sinistre
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE le remboursement de ces deux panneaux de signalisation par l'intéressé.

20-74 - Vente de divers matériels réformés

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 20 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY (pouvoir à Madame Julie MOIROD), Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO) AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la vente de ces différents matériels pour le prix total de 550 €.

URBANISME ET AFFAIRES FONCIÈRES

20-75 - Constitution d'une servitude de passage au profit de la parcelle BI 1265

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- ACCEPTE les termes de la servitude à constituer,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de constitution de servitude de passage sur propriété de la commune au profit de la parcelle cadastrée BI 1265 et tout acte y afférent.

20-76 - Lotissement « Le Clos du Martinet » – Transfert des équipements et des espaces communs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE la rétrocession gracieuse à la Commune, par la Société Néolia, des voiries, équipements et espaces communs du lotissement « Le Clos du Martinet » telle que décrite dans la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de rétrocession et tous documents relatifs à ce dossier dès que l'achèvement des dernières finitions sera constaté.

20-77 - Cession des parcelles cadastrées BN 14, BN 15, BN 16, BN 17, BN 18 (pour partie) et BN 62 (pour partie)

- Annule et remplace la délibération 19-48 du 15 juillet 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE la cession à la Société Cyrimmo des parcelles cadastrées BN n°14, 15, 16, 17, 18 (pour partie) et 62 (pour partie) pour une surface d'environ 33 ares au prix de 134 000 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires à cette cession et à signer l'acte de vente et tous les documents y afférent.

AFFAIRES DE PERSONNEL

20-78 - Augmentation du temps de travail d'un d'adjoint technique de 2^e classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE l'augmentation du temps de travail de cet agent et de porter son poste à 32 h 30.

20-79 - Création de postes suite à avancement de grade et suppression des anciens postes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE la création et la suppression de ces postes.

20-80 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe et d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTE la création de ces postes.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 20.



Retrouvez toutes les délibérations du Conseil Municipal (depuis 2014) sur notre site internet, rubrique Vie Municipale.



Commune d'Offemont : "Nous avons reçu un courrier d'une personne qui n'a pas eu la franchise de communiquer son nom. Nous en recevons un ou deux par an. Nous n'avons pas pour habitude de répondre aux courriers anonymes, toutefois, les interrogations de cette personne, qu'elle nous soutienne ou pas, nous ont paru intéressantes. C'est pourquoi nous avons décidé d'y répondre."

Anonyme : "Pourquoi n'avoir pas mis les élus d'opposition dans l'agenda-guide ?"

Commune d'Offemont : "Nous avons eu l'opportunité de l'édition gratuite d'un agenda-guide financé intégralement par les annonceurs. Les informations portées dans ce dernier sont le travail de la majorité municipale. C'est un choix délibéré de n'afficher que les membres de la majorité qui ont œuvré à cet agenda."

Anonyme (le même) : "Une conseillère municipale n'est plus Offemontoise. Est-elle encore élue ? Et si oui, est-ce normal ?"

Commune d'Offemont : "Réponse site gouvernemental. Les conditions d'éligibilité d'un conseiller municipal s'apprécient au jour du scrutin, un conseiller qui déménage en cours de mandat peut rester membre du Conseil Municipal et continuer à exercer ses fonctions jusqu'à la fin de son mandat. C'est le cas de cette conseillère !"

Habitant de la Commune : "En 2014, le Maire s'était engagé à payer son forfait téléphone mobile et à ne pas utiliser les véhicules mairie régulièrement ! A-t-il renouvelé cet engagement en 2020 ?"

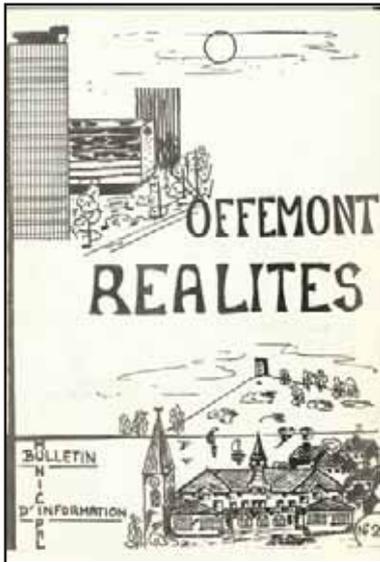
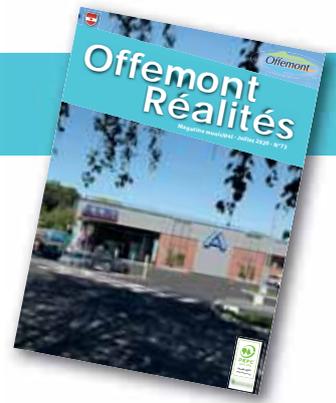
Commune d'Offemont : "Non seulement il a respecté ses engagements entre 2014 et 2020 mais il les a renouvelés depuis 2020."

Photo de la commune

"Une vision bien étrange de notre étang des Forges à la sortie d'un nouvel été caniculaire !"
Damien PERSONENI



Retrouvez notre édition spéciale d'Offemont Réalités sur l'étang des Forges sur notre site internet.



Retrouvez tous les numéros de notre magazine *Offemont Réalités* sur notre site internet, rubrique *Animation et Communication/Revue municipale*.

EDITORIAL

« le mot du maire »

LE TEMPS DES VOEUX

Après le recensement complémentaire du mois d'octobre et l'occupation des nouveaux logements, dès le début du mois de décembre, la population de notre commune dépassera largement 3500 habitants. Elle atteindra vraisemblablement 3 700 habitants dans le courant de l'année 1972.

A cette population en hausse permanente, nous nous devons d'offrir plus de commodités, plus de sécurité, ... en un mot, des conditions matérielles de vie meilleure qui lui permettent d'accepter plus aisément les nombreux soucis quotidiens.

C'est précisément ce à quoi nous travaillerons au cours des mois qui viennent ; des rues élargies, mieux entretenues et mieux éclairées, des trottoirs sur lesquels les piétons se sentiront protégés, un assainissement progressif, garant d'une meilleure hygiène et d'un environnement amélioré, une action un peu plus poussée en faveur des jeunes, une aide accrue et permanente au bénéfice des personnes âgées.

Pour équilibrer les dépenses rendues nécessaires par de multiples besoins, que pourrons-nous placer dans l'autre plateau de la balance, celui des recettes ?

L'impôt, l'emprunt, les subventions, fournissent les rentrées principales du budget.

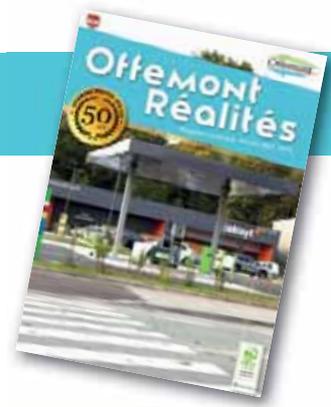
Les subventions paraissent s'amenuiser au fil des années, mieux, l'Etat oblige les communes, - notre commune - à participer à certaines dépenses qui devraient entièrement lui incomber : Autoroute A 36, par exemple.

De toutes façons, les subventions se trouvent très souvent absorbées par la T.V.A. que les collectivités acquittent sur le montant des acquisitions et travaux réalisés. Il en sera ainsi, en ce qui concerne les travaux d'agrandissement du cimetière.

Jusqu'à présent, en matière de finances locales, on pensait que le recours à l'emprunt était mauvais, et que toutes les dépenses, comme dans les bons ménages d'autrefois, devaient pouvoir être réglées comptant.

Nous utiliserons, quant à nous, toutes les ressources possibles de l'emprunt au cours de l'année prochaine. Cimetière, égouts, trottoirs, seront réalisés, grâce à l'emprunt. Mais, là aussi, certaines subventions nous sont nécessaires, pour obtenir les prêts dans les meilleures conditions.

Reste l'impôt. Il peut déjà paraître lourd. Il l'est, en effet, et particulièrement pour les budgets familiaux les plus modestes. Cet effort de solidarité est cependant nécessaire. Notre ambition dans ce domaine consistera à maintenir l'effort fiscal dans des limites raisonnables.



Remarquez, en passant, que lorsque vous acquittez vos impôts locaux, 60 % de votre versement, - 150 F sur 250 F, par exemple tombent dans la Caisse communale, le reste alimente le budget du Département. Et nous apprenons par la presse, que les centimes additionnels départementaux subiront une hausse approximative de 9 %.

Dans les circonstances actuelles, il est inévitable que, d'année en année, le montant des impôts augmente. En effet, chacun sait, pour en être victime quotidiennement, que les prix, tous les prix, suivent une ascension constante et régulière, et que les dépenses des communes comme celles des particuliers, évoluent parallèlement. Deux exemples : un appareil pour l'éclairage public, revient, posé, à 40 000 anciens francs ; l'acquisition d'une lame pour le déneigement exige que l'on sorte du budget une somme de près d'un million d'anciens francs.

Par ailleurs, nous devons entretenir les bâtiments communaux, chauffer les classes et assurer les fournitures scolaires, payer le courant électrique, régler le personnel communal, aménager les rues, enlever les ordures, acquitter une redevance à l'usine d'épuration de Belfort, prévoir les dépenses d'aide médicale...

De plus, il nous est échu le privilège d'avoir à régulariser certaines taxes dont l'application avait sans cesse été reportée : taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'assainissement...

Les besoins croissants d'une collectivité en pleine évolution exigent des recettes sans cesse plus importantes.

En fait, il existe deux manières de gérer une commune : se satisfaire passivement de la routine, ou s'orienter délibérément vers le progrès.

La routine se contente de moyens limités, mais c'est le conservatisme et l'immobilisme qui ankylosent et qui tuent.

Le progrès exige des moyens un peu plus importants, mais c'est l'espoir, le mieux-être, la vie.

Nous avons choisi le progrès.

Et c'est pourquoi le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux peuvent se faire un plaisir et une joie d'apporter à chaque famille, par le présent bulletin, leurs vœux pour 1972 : vœux de bonheur, de santé, de succès, de paix...

Vœux de vie meilleure dans une commune où, grâce à votre compréhension, à votre collaboration, à votre appui, nous aurons préparé des "lendemains qui chantent".

Le Maire d'Offemont

°0°

R. TRITTER

Naissances

26/06/2020 - **Eren** OZDEMIR de Ahmet OZDEMIR et Elyne MARSOT
04/07/2020 - **Livio** MURCIA de Cédric MURCIA et Prescilla PINTO
12/07/2020 - **Tristan** et **Théodore** MARCHAL de Romain MARCHAL et Stéphanie HELBLING
06/08/2020 - **Alix** BERMOND de Stéphane BERMOND et Julie CHARRAULT
12/08/2020 - **Mathis** CARUSO de Jérôme CARUSO et Irène OUEDRAOGO
19/08/2020 - **Ada** PETER de Benjamin PETER et Camille FAVERET
25/08/2020 - **Nathanaël** MPELO BATI de Lionhel MPELO BATI et Oriane MBADINGA SIMBOU
13/09/2020 - **Katalya** BAGUR de Dylan BAGUR et Priscilla SOPPELSA
21/09/2020 - **Éloïse** MOINET de Florian MOINET et Magalie BOUVIER
29/09/2020 - **Calie** ZUSATZ de Jonathan ZUSATZ et Amandine DUMORTIER
02/10/2020 - **Tahyssa** WOLFF de Eddie WOLFF et Marjorie REGNIER
07/11/2020 - **Tom** ROUSSELET de Thomas ROUSSELET et Charlène BELTZUNG
28/11/2020 - **Camila** TEBANI de Mehdi TEBANI et Julie EVRARD
05/12/2020 - **Gabin** RICHTON de Cédric RICHTON et Laetitia CASIER
05/12/2020 - **Agathe** GAUTHIER de Thibaut GAUTHIER et Anne-Lise HUET
07/12/2020 - **Aïden** MOUGENOT de Corentin MOUGENOT et Marion JOUQUEZ
09/12/2020 - **Zeyd** COSKUN de Yusuf COSKUN et Nerve POLAT

Décès

24/06/2020 - Marie BULLIARD épouse PARISOT, 83 ans
26/06/2020 - Yvon BROUX, 83 ans
28/06/2020 - Mireille KEMPF veuve KOVALKINE, 85 ans
05/07/2020 - Jeannine TISSERON veuve DUFOUR, 93 ans
14/07/2020 - Michel FREY, 87 ans
12/08/2020 - René CLAUDE, 83 ans
17/08/2020 - Jacqueline BASTARD veuve NAVA, 87 ans
02/09/2020 - Marie CAMETTI veuve BONET, 85 ans
12/09/2020 - Michael GÜTLING, 60 ans
25/09/2020 - Jacques COIRNOT, 74 ans
11/10/2020 - Gérard FONTAINE, 69 ans
19/10/2020 - Djula SOMODJI, 78 ans
28/10/2020 - El-Maouloud NAI, 45 ans
28/10/2020 - Christophe CLERC, 43 ans
31/10/2020 - Corinne BOUVARD veuve DEGOULET, 61 ans
02/11/2020 - Antoine LAMETA, 70 ans
07/11/2020 - Mohamed ZELLAGUI, 89 ans
13/11/2020 - Fatiha TABTI épouse BOUFERCHA, 70 ans
18/11/2020 - Cindy OBERRIEDER, 38 ans
18/11/2020 - Pierre AUBRY, 84 ans

Mariages

11/07/2020
Manon CAIGNEC
et Benoît-Clément GOULINET

25/07/2020
Sarah VARETTE
et Nicolas ROBERT

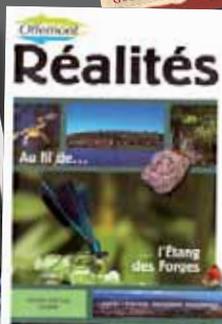
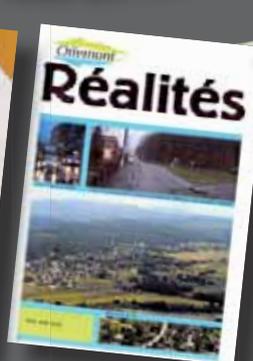
29/08/2020
Ebru OYMAK
et Mikail KAYDU

12/09/2020
Sarah LUTZ
et Anthony DEBRUNNER

12/09/2020
Lauriane MILLECAM
et Simon CHAPITREAU

*Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 18 juin et le 14 décembre 2020 s'est élevé à **28,80 €**.*

Découvrez aussi tous les numéros hors-séries sur notre site internet !



Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont"**

Cette année aura lieu le renouvellement de vos conseillers départementaux et régionaux. Ces élections devaient se dérouler en mars, nous venons d'apprendre qu'elles ont été repoussées en juin en raison de la propagation du virus.

Le département est pour nous un chaînon important dans la décentralisation des décisions. Proches des collectivités, ces élus sont d'un soutien permanent. Sur le plan financier par l'attribution de subventions (dojo, salle intergénérationnelle, chaudière de l'école du Centre, éclairage public...) autant de financements qui, de ce fait, ne sont pas à la charge de la commune en totalité. Sur le plan technique, il est en charge de l'entretien et de la réfection de la rue A. Briand, il gère les groupements de commandes pour diverses fournitures, de voirie notamment. Sur le plan social, pour la proximité de l'Espace des Solidarités Départementales (ex PAS Nord) qui œuvre auprès des familles en difficultés.

Notre lien avec le département est étroit, il nous est précieux.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, nous mettrons tout en œuvre dans nos bureaux de vote afin de respecter les gestes barrières. Nous vous demandons, malgré les circonstances sanitaires particulières, de vous déplacer pour accomplir votre devoir électoral. Nous comptons sur votre sens civique.

Par ailleurs, nous vous informons qu'un nouveau défibrillateur sera installé prochainement à l'extérieur de la mairie. Il sera à la disposition de tous les Offemontois en cas d'urgence.

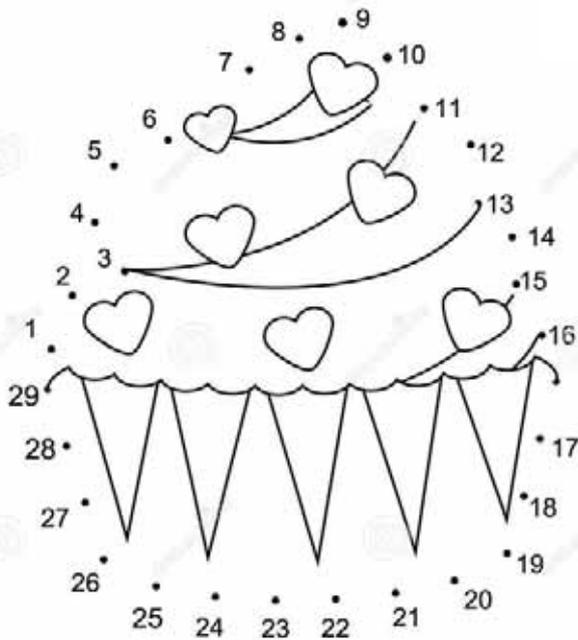
Groupe d'opposition - Liste **"Parlons d'avenir"**

Par courrier en date du 14 décembre, nous avons demandé à la liste "Parlons d'avenir" de nous fournir, au plus tard le 28 décembre, une tribune devant comporter 1 500 caractères, espaces compris.

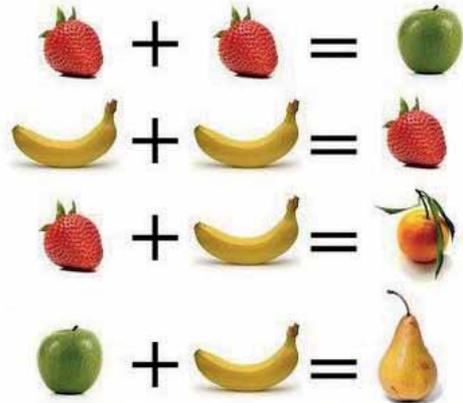
La tribune reçue le 28 décembre à 21 h 58 par mail faisant 1 784 caractères, espaces compris, ne peut donc être diffusée.



Arriveras-tu à relier les points et à compter le nombre de cœurs ♥ ?



Math au marché !



Trouve la valeur de chaque fruit pour que les opérations soient justes. Pour t'aider, un des nombres est déjà décodé.

			4	

MES PRODUITS D'HIVER



Privilégier les produits de saison comporte certains avantages comme des prix souvent plus attractifs mais surtout des qualités gustatives bien meilleures 🍷 Entoure les fruits et légumes d'hiver :



Source : <https://www.mangerbouger.fr>.



Retrouvez toutes les réponses sur le site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Revue Municipale.

À noter dans votre agenda !

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Carnaval	ANNULÉ
Week-end "Découvertes"	ANNULÉ
Exposition Photo-Passion	ANNULÉ Reporté en mars 2022
Chasse aux œufs	05 avril 2021
Marche du canton	Mai 2021
Cérémonie du 08 mai	08 mai 2021
Fête des voisins	28 mai 2021
Élections régionales et départementales	Juin 2021
Scène ouverte	12 juin 2021
Fête de la Commune	26 juin 2021
Concours des maisons et balcons fleuris	Juillet 2021
Vide-greniers	29 août 2021
Forum des activités sportives et culturelles	08 septembre 2021
Journée du Patrimoine	18 septembre 2021
Exposition artistique	25 et 26 septembre 2021
Maquis de Chérimont	26 septembre 2021
Sortie du Maire	17 octobre 2021
Repas annuel des Aînés	06 novembre 2021
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2021
Cérémonie de la Libération d'Offemont	20 novembre 2021
Fête du Goût - Forum Nutrition Santé	26 novembre 2021
Fête du Goût - Cours de cuisine	27 novembre 2021
Fête du Goût - Salon SaléSucré	28 novembre 2021
Saint-Nicolas	04 décembre 2021
Marché de Noël	11,12,18 et 19 décembre 2021

Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.

Retrouvez tous
les numéros
d'*Offemont*
Réalités sur
notre site,
rubrique
Animation et
Communication.



OFFEMONT REALITES

M
BULLETIN
N
I
C
D'INFORMATION
P
A



N° 1